LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 409 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

JANVIER/GENVEUR 1998

maïs transgénique

L'UDB aux régionales

POBL VREIZH

les bons conseils de tonton job

COMMENT DAMER LE PION AUX AMÉRICAINS

Tu viens de découper dans ton journal la photo de dix directeurs de coopératives porcines posant devant la statue de la liberté à New-York. Ils ont passé une semaine là-bas et ils ont raison de te le faire savoir en racontant, aussi excités que le facteur de "jour de fête" dans le film de Tati, leur tournée à l'américaine. Là-bas, ils augmentent de 20% par an leur cheptel cochonnier et te construisent des ateliers de 200 000 truies. Quand ils ont un problème d'environnement quelque part, ils vont s'installer plus loin. Les cow-boys des temps modernes disposent, dans leur ruée vers l'Ouest, d'espaces encore vierges. Ce qui leur permet de répondre un peu à cette demande là, car c'est bien entendu, un service désintéressé à rendre à l'humanité. Le seul problème, c'est que, entre Plougastel-Daoulas et Guéméné-Penfao, on se sent, chez nous, un peu à l'étroit, question espace. En guise d'étrennes, Tonton Job va te donner des idées pour contourner l'obstacle majeur à ton développement.

Les ricains ne se prennent pas pour des minus. Quand Al Gore (ce qui veut dire Le Goret en américain), leur sous-président, s'amène en retard à la conférence de Kyoto sur le réchauffement climatique, il prend un air à sauver la planète en proposant de baisser de 7% les gas toxiques. Il ne comprend pas, comme nous les Bretons, l'avantage qu'on peut tirer du réchauffement partout où il fait froid. Je te résume le début du scénario : quand tes cochons pètent, la mer monte. Le mécanisme est simple : les gaz d'échappement réchauffent l'atmosphère ce qui fait fondre les glaces. Et alors ? De quoi se plaint Al Gore ? Si la mer monte, elle te ramènera les algues vertes directo dans ton champ, ce qui t'évite d'avoir à payer les engrais et le transport, surtout que les camions polluent. Ça veut dire que les Américains ne réfléchissent pas à tout et que tu peux largement être aussi malin qu'eux.

Revenons à l'article du journal. Quand tu lis de plus près, tu t'aperçois que ce voyage à New-York a eu lieu début juin et que l'article, lui n'est passé que la deuxième semaine de décembre. Ce qui fait six mois pour développer la photo. Sans doute la grève des routiers qui a ralenti la sortie de l'information. Peut-être aussi l'annonce, prévue pour le 18 décembre, des nouvelles mesures concernant l'élevage hors-sol. Début décembre c'était le moment ou jamais de jouer le va-tout en ressortant de vieilles photos souvenirs.

J'espère que tu n'as pas été trop déçu par ces mesures annoncées par Le Pensec. Il y a du bon et du mauvais. En résumé : primo, il y aura des marges pour installer les jeunes dans les cantons déjà saturés en nitrates, ce qui est une bonne nouvelle. Les jeunes, c'est bien connu, polluent beaucoup moins que les vieux. Comme Le Pensec, ils savent parler aux cochons le langage de la fermeté. On ne connait pas encore bien le mécanisme d'une telle transmission, mais la recherche est en cours. D'après l'INRA, le phénomène serait lié à la sécrétion d'une hormone de communication lors du jet de lisier sur sous-préfecture, discipline



olympique dans laquelle les jeunes porchers battent de loin les plus vieux ainsi que les Américains.

Deuxio, seuls ceux qui ont triché avant le 1er janvier 94 seront amnistiés et recevront des aides, ce qui constitue, par contre, une grave injustice pour ceux qui ont triché après. D'ailleurs l'Union des Groupements de Producteurs de Bidoche Bretonne, qui organisait le voyage en amérique, a aussitôt vigoureusement protesté en poussant des cris paniqués de cormans (une variété coriace de cormorans).

Par chance, le décret du 18 décembre n'est pas encore signé. T'as jusqu'au 15 janvier pour faire tes observations par écrit. Le Pensec a apparemment envie de discuter avec toi. Il a découvert les vertus du dialogue en réaccordant à l'autome leurs 33 milliards de subventions aux pauvres céréaliers dans le besoin. Quand tu entends, de sa bouche, que tu peux "faire tes contre-propositions par écrit", ça veut dire qu'il est prêt à la reculade et comme tu n'es pas bête, tu installes aussitôt ta fourche à fumier à l'avant de ton tracteur. C'est un porte-plume qui, jusqu'ici a fait ses preuves dans les cours de préfecture et un langage écrit que tout ministre de l'Agriculture apprend très vite à déchiffrer, même s'il n'a pas fait la Sorbonne avec Lévi-Strauss (l'inventeur du blue-jean).

Mais, à supposer que ça marche et que tu sois entendu, tu sera encore loin du compte face aux Américains. Tu risque de perdre le combat planétaire du service à rendre aux autres, si tu ne prends pas, dès maintenant, les devants. C'est ici que je te file mon paquet cadeau de Noël. Il ne te reste que deux endroits encore presque vierges pour contrer le débarquement du cochon américain : la mer et le désert. Laisse tout de suite tomber le désert car c'est déjà pris par le Paris-Dakar. Reste la mer, qui, en général, ne fait pas peur aux Bretons.

Mets toi tout de suite en quête d'un grand bateau désaffecté. Ça tombe bien, il y a justement un cargo turc en rade à Amsterdam. Le capitaine est en cabane pour avoir joué à frotti-frotta avec un chalutier breton. Tu divises les cales en deux par une cloison mobile. D'un côté le silo à manioc, de l'autre 500 truies gestantes. Et en route vers l'Atlantique. Plus de voisins, plus d'emmerdeurs, plus de bassins d'expérimentation Bretagne Eau Pure, de contrats de vallées, de périmètres de protection, de colloques et autres solliloques, tous ces trucs inventés pour donner du boulot aux fonctionnaires.

Quand ton tas de manioc diminue, tes cochons grossissent et la cloison s'adapte. En passant par la Thaïlande tu refais ton plein de manioc que tu stockes sur le pont. A 88 kilos de carcasse, tu débarques tes 5 500 cochons à Amsterdam en profitant de la bonne tenue des cours, liée à la peste porcine. Après le sevrage n'oublie pas de faire monter tes 500 truies une à une dans la chambre du capitaine où le verrat, s'il n'a pas trop le mal de mer, devrait faire correctement son boulot. Tu recommences alors une croisière de 6 mois en partant, cette fois, vers le soja du Brésil pour varier un peu. Tu te fais subventionner par le comité régional du tourisme en embarquant quelques mémés. Pour le lisier plus de problème : tu dégazes en mer comme le font les autres cargos. De toute manière, ton lisier c'est toujours là qu'il va. L'avantage c'est que, cette fois, tu protèges les rivières. L'écolo et le consommateur sont contents.

Viens on va arroser ta future entreprise et la nouvelle année au Café du Port à Brest-même. A l'automne il y avait deux cargos et leurs équipages qui attendaient, sur les quais, une vente aux enchères. A-raok Kabiten !

Merci qui ? Merci Tonton Job !

On ne nous fera pas taire...

Merci à tous ceux qui nous ont donné de l'argent ce mois-ci, malgré les dépenses des fêtes de fin d'année. Cela permet au Peuple Breton/Pobl Vreizh d'être un journal libre et responsable. D'ailleurs certains, du Front National notamment, chagrinés par cette liberté, essaient de la réduire et de nous faire taire en nous réclamant des sommes astronomiques. Preuve que votre argent est utile. Trugarez ha bloavezh mat !

409

Les abonnés dont la bande-adresse porte ces numéros (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex

Tél. 02.97.21.21.82

Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc.

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 1997

Sommaire



C'est MAC qui, dans son "libre ton" est chargé de présenter les vœux de la maison à tous... avec la coloration de la rubrique qu'il a tenue avec fidélité cette année 97.

Merci à lui comme à tous les collaborateurs du PB-PV pour l'an passé. On espère les retrouver pleins de santé en 98.

Ce premier numéro de l'an neuf est consacré aux Régionales et au maïs transgénique, entre autres questions environnementales. On notera les dates du 10 janvier (Convention Nationale UDB à Rennes pour les Régionales) et du 16 janvier à Rennes encore (Eau et Agriculture Durable).



Bien sûr, la date du 1er mars pour une manifestation à Nantes consacrée à l'unité de la Bretagne mérite également d'être enregistrée. *On la trouvera dans un bref article plein d'émotion sur le départ de Guichard.*

Des articles brefs apportent ainsi, assez souvent de l'info et une réflexion.



Parmi eux, on notera l'interview d'Ahmed Dini sur Djibouti, et celle de Roger Faligot qui méritent votre attention.

Joël Guégan

Maintien de l'opération CADEAU en JANVIER 98

En offrant à un ami un abonnement du PB, vous ne payez que cent francs !

Valable jusqu'au 31 janvier !

Le PB, 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc



Les Brèves de Mac

... ou trêve(s) de Mac ? Il semble que la lumière douce de l'hiver nous l'ait un peu attendri... Au point que ses vœux paraissent presque "cool".

A toux ceux qui supportent 50 minutes d'inspecteur Derrick ou une matinée sur RBO ;

A tous les animateurs de jeux télé débiles ;

A tous ceux qui les trouvent plus débiles sur la 1 que sur la 2 (et à tous ceux qui pensent l'inverse) ;

A Didier Barbelivien (né à Nantes, en Bretagne, Monsieur Bolloch de France Inter) ;

A tous ceux qui ont d'autres valeurs que le portable et le nouveau modèle climatisé double airbag A.B.S. ;

Aux athées, aux cathos, aux boudhistes et au Gorsedd ;

A Guichard et à Père Benoit ;

Aux politiciens en taule ;

Aux Antillais, aux Corses, aux Basques, aux Aborigènes ;

A tous ceux qui se font pistonner par Cavaillé et à ceux qui ne le font pas) ;

Au Juge Levert (de Pontivy) ;

A tous ceux pour qui le Premier de l'An, c'est Samhain, le 1er novembre ;

A ceux pour qui le 1er janvier sera la même galère que le 3 mars ou le 12 septembre ;

A ceux qui se foutent que 1er janvier ;

A tous ceux qui ont bossé le 24 décembre et le 1er janvier ;

A toutes les caissières qui se sont tapé les ouvertures en nocturne des supermarchés "pour mieux nous servir" ;

A tous ceux qui croient au Père Noël ;

A tous ceux qui croient en la République Une et Indivisible ;

A tous les Tueurs qui devront revendre leurs deuxième Porsche et leur villa (celle de Cannes) pour financer les 35 heures ;

A tous les Bretons, de Brest à Clisson, de Ouessant aux Kerguelen ;

A tous les autres : ceux qui vont voir le feu d'artifice du 14 juillet, ceux qui détestent les binious, ceux qui détestent la Valstar, ceux qui lisent le PB et pas Voici, ceux qui connaissent la différence entre le poulpe et le calmar, entre Jean-Marie et les crevettes avariées,

A tous,

Bloavez Mat, Happy New Year, Bonne Année, Bliaoh Na Mhath !!!!!

Mac

Elections régionales : "*Réussir ensemble la Bretagne*" avec l'UDB

Réuni à Lorient le 14 décembre, le bureau politique de l'UDB, considérant que les conditions minimales d'un accord avec la gauche classique et les Verts n'étaient pas réunies, a décidé de présenter aux régionales du 15 mars 1998 des listes "*Réussir ensemble la Bretagne*" dans les cinq départements bretons.

Les raisons d'une négociation avortée

Les négociations que l'UDB avait entamées, à sa demande, avec le PS, le PC et très épisodiquement les Verts, n'ont donc pas abouti. A qui la faute ? Dès son congrès de novembre 1996, l'UDB a dit sa conviction qu'une victoire de la gauche était possible aux prochaines régionales et que pour se donner le maximum de chances il fallait opposer au front uni de la droite un rassemblement pluriel de la gauche. En mars 1997, c'est-à-dire dès avant la dissolution de l'Assemblée nationale, nous avons rencontré, à notre demande, une délégation du PS de la région administrative devant laquelle nous avons exposé les conditions de l'union et de la victoire : un projet pour la Bretagne qui offre une réelle alternative face à la politique menée par la droite, des listes où la représentation de chaque sensibilité serait équitable. En septembre, l'état-major du PC à Paris, puis celui du PS ont annoncé qu'ils s'inscrivaient dorénavant dans une démarche de rassemblement des partis de gouvernement en vue de constituer des listes uniques aux régionales. Le 2 octobre, l'UDB écrivit au PS, au PC et aux Verts pour confirmer la disponibilité de notre parti, rappeler la diversité de la gauche en Bretagne et proposer une rencontre à quatre. Nos propositions pour la Bretagne, qui ne formaient alors qu'un avant-projet, leur furent communiquées, de même plus tard que notre projet définitif contenant 46 propositions. Le PS et le PC répondirent à notre lettre en manifestant le désir de rencontres bilatérales. Pas de réponse des Verts.

Nous avons donc rencontré le PS et le PC plusieurs fois, ce dernier tant au niveau régional que départemental. A chacune de ces rencontres, nous avons insisté sur les deux conditions d'un accord : 1) un projet pour la Bretagne ; 2) une représentation équitable pour chaque parti sur les listes. Par ailleurs, dès le mois d'octobre, PS, PC et Verts étaient informés des contraintes de notre calendrier : l'UDB ne négocierait pas au-delà du début du mois de décembre, ce qui laissait quand même deux mois pour aboutir. Le fait est que sur la question du projet, nous n'avons jamais pu entrer dans le vif du sujet, le PS se contentant de nous répondre qu'il ne pourrait pas satisfaire à nos demandes de reconnaissance du peuple breton et d'obtention d'un statut particulier pour la Bretagne, le PC insistant sur le fait que des listes d'union laisseraient à chaque parti la liberté de développer son propre discours... Sur la question des listes, le PC adopta à notre égard une attitude très conciliante tout en ajoutant que l'ouverture devait venir du PS. Quant au PS, il nous proposa, le 3 décembre, une seule place éligible pour les 4 départements de la région administrative, sans pouvoir nous préciser ni le département ni la place sur la liste... Notre bureau politique, qui avait eu connaissance de cette proposition par des discussions avec certains militants socialistes, l'avait repoussée à l'unanimité dès le 16 novembre, jugeant que les inconvénients l'emportaient sur les avantages : sous-représentation manifeste de l'UDB (les Verts se voyaient proposer 4 élus), risque d'incompréhension au sein du parti et auprès de notre électorat traditionnel ou potentiel, risque de marginalisation d'un élu isolé. Le 3 décembre, l'UDB confirma son refus au PS et lui fit savoir que notre bureau politique prendrait une décision définitive le 14 décembre, qui serait rendue publique le jour même. Quelques contacts locaux avec des "personnalités" socialistes nous firent espérer que le PS rendrait sa proposition plus acceptable, mais il n'en fut rien.

A trois mois de l'échéance électorale, le bureau politique, informé des débats dans les fédérations, a donc considéré que l'intérêt du parti lui interdisait de se laisser embarquer dans des négociations tardives, au résultat plus qu'improbable et dont l'objectif inavoué eût été peut-être de nous priver du temps nécessaire pour mener une campagne digne de ce nom.

Des Verts peu ouverts...

Les Verts n'ont pas répondu à la démarche que nous avions entreprise début octobre. Seuls les Verts du Morbihan ont pris l'initiative de contacter l'UDB pour lui proposer de faire liste commune... sous l'étiquette des Verts. C'est aussi ce qui nous fut proposé le 14 décembre quand une rencontre UDB-Verts fut organisée un peu par hasard car les deux partis se réunissaient à Lorient. Il fut répondu aux Verts que l'UDB n'avait pas refusé l'hypothèse d'un candidat éligible avec le PS et le PC pour accepter de jouer les porteurs d'eau du parti de Dominique Voynet. Une contre-proposition fut faite : des listes Verts-UDB ou sous une appellation "neutre" et 2 têtes de liste pour chaque parti en région administrative, la deuxième place revenant à un Vert dans les 4 départements. Le refus fut immédiat et catégorique. Les conditions pour faire listes communes aux régionales paraissant impossibles à réunir, il fut décidé de provoquer des rencontres départementales pour essayer d'éviter les concurrences stériles aux cantonales.

Faire gagner "*Réussir ensemble la Bretagne*", c'est faire gagner la Bretagne et la gauche.

L'UDB se présentera donc aux régionales sous ses propres couleurs. Les deux objectifs qu'elle s'était fixés au congrès de Lorient en novembre 1996 restent valables : 1) obtenir un élu en Loire-Atlantique, 2) entrer à plusieurs au Conseil de la région administrative et contribuer à renverser la majorité de droite. En région administrative, il est clair dorénavant que la gauche ne peut espérer battre la droite que si les listes "Réussir ensemble la Bretagne" obtiennent au moins un élu dans chaque département. Une victoire de la gauche passe par la victoire de l'UDB ! Ce n'est pas de la propagande, c'est une réalité arithmétique.

Quelles sont objectivement nos chances de parvenir à ce résultat ? Sur la base des scores que nos candidats ont obtenus aux législatives (élections très difficiles pour nous s'il en est) de mai (2,5 % en région administrative), nous pouvons situer notre base de départ entre 3 et 4 %, c'est-à-dire aux environs de 60 à 70.000 voix. Pour entrer au Conseil Régional et battre la droite, la barre symbolique des 100.000 voix doit être franchie.

L'objectif est difficile, mais pas impossible à atteindre si l'on veut bien considérer l'évolution des mentalités qui s'est faite en Bretagne depuis 1992 sur la question du rôle et des moyens de la Région. Il est évident que le dynamisme de notre campagne sera primordial. Les esprits en Bretagne sont prêts à entendre un discours différent et nouveau sur la Région, à nous de trouver les mots qui sonneront juste.

Avec les 46 propositions de "*Réussir ensemble la Bretagne*", l'UDB est la seule force politique en Bretagne qui ait produit un projet. C'est aussi et d'abord une façon de prouver le respect que nous témoignons à nos compatriotes. Nous ne les prenons pas pour des imbéciles qui devraient se prononcer le 15 mars prochain sur la bonne mine de celui-ci ou les couleurs de la cravate de celui-là. Comme le consommateur a le droit de savoir ce qu'il mange, chaque citoyen a le droit de savoir ce pour quoi il vote.

Chaque militant ou sympathisant de l'UDB doit s'approprier ce document (1) qui va être imprimé dans les prochains jours et en parler autour de lui. C'est dans l'engagement de chacun que nous trouverons le chemin de la victoire.

Christian GUYONVARC'H
porte-parole de l'UDB

(1) On peut se procurer les 46 propositions du projet "Réussir ensemble la Bretagne" en écrivant à : UDB, BP 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex, ou en téléphonant au 02.97.84.85.23.

Lettre ouverte

de Joël Guégan,
Adjoint à l'Environnement
et à la Santé, 56100 LORIENT

A Madame La Ministre
Ministère de l'Environnement, 75700 Paris
(Adressée également aux ministres de la Santé et de l'Agriculture)

Lorient, le 9 décembre 1997

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la gravité de votre décision concernant le maïs transgénique, qui représente à mes yeux la première erreur importante du gouvernement.

Sans vouloir reprendre l'essentiel des arguments évoqués en particulier par le Docteur Lilian LE GOFF au colloque O.G.M. de Metz, fin novembre, je citerai seulement l'importance du risque de tolérance accrue aux pesticides, qui conduit évidemment à une orientation malheureuse de l'agriculture, tant du point de vue de la santé que de l'environnement.

Il est vrai que nous sortons d'une situation hypocrite et malsaine où l'importation du maïs transgénique était déjà autorisée, mais votre décision semble beaucoup plus inspirée par les intérêts du lobby du maïs que par l'ensemble des choix qui vous donne une image positive aux yeux d'un grand nombre de citoyens attentifs à la qualité de la vie.

Les experts du "Comité de la prévention et de la précaution" ont "recommandé expressément l'interdiction de mise sur le marché" de semblables produits. D'autre part, vous avez indiqué votre volonté de lancer un débat public. On ne peut que vous approuver. Mais je fais partie de ceux qui ne peuvent comprendre qu'un débat s'engage après une décision.

Je vous demande donc de prendre toute mesure pour "geler" les effets malheureux de la mesure gouvernementale relative au maïs.

Meilleurs sentiments.

Joël GUÉGAN

Maïs transgénique : une escroquerie morale

L'UDB juge très sévèrement la décision prise par le gouvernement français d'autoriser la mise en culture du maïs transgénique de la société suisse Novartis.

La présentation médiatique de cette décision constitue une véritable escroquerie morale. Contrairement aux affirmations péremptoires reproduites ici et là, le maïs transgénique mis au point par Novartis n'est pas doté d'un seul gène étranger censé combattre sans moyens chimiques un parasite de la plante (la pyrale) mais de trois : les deux autres étant des gènes de résistance à un antibiotique et de tolérance à un pesticide fabriqué par Novartis ! Les plantes transgéniques en général et le maïs transgénique en particulier n'ont donc pas pour fonction de réduire l'utilisation des pesticides mais au contraire de l'augmenter ! RIEN N'EST PLUS MENSONGER QUE DE PRETER AU MAIS TRANSGENIQUE DE NOVARTIS DES QUALITES "ECOLOGIQUES".

La responsabilité des ministres de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement est gravement engagée. Ceux qui nous gouvernent n'ont rien appris de la "vache folle". Ils se sont soumis une fois de plus aux lois de l'agro-business au mépris des intérêts du citoyen-consommateur car derrière le maïs transgénique, ce qui est en jeu c'est la concentration entre les mains de quelques groupes agrochimiques et semenciers de ce que certains appellent avec cynisme "l'arme alimentaire". C'est le même cynisme qui aboutit à ce que la valeur économique de la terre en Bretagne ne se mesure plus à la fertilité des sols mais à leur capacité à absorber du lisier.

Dans ce monde qui marche sur la tête, seule une alliance des paysans-citoyen des consommateurs et des protecteurs de l'environnement peut, en organisant au besoin des actions de boycott des produits mis sur le marché, obliger le pouvoir politique à retrouver le sens de l'intérêt général.

Communiqué de presse, 2/12/97

Agriculture, alimentation et organismes génétiquement modifiés (OGM) : le principe de précaution s'impose

Au moment où le gouvernement s'apprête à rendre sa décision sur la possibilité de mettre en culture des plantes génétiquement modifiées, l'UDB rappelle que le principe de précaution s'impose aujourd'hui comme hier.

La recherche génétique n'est pas en cause car elle a déjà permis de grands progrès en médecine. Mais en matière d'agriculture et d'alimentation, la mise en culture de plantes génétiquement modifiées pose trois types de problèmes : environnemental, sanitaire et économique.

Sur le plan environnemental, la mise en culture d'un colza génétiquement modifié a déjà produit des effets indésirables en transférant la capacité de résistance aux herbicides... à de mauvaises herbes, ce qui réjouira l'industrie chimique ! Sur le plan sanitaire, les conséquences à long terme de l'absorption d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sont inconnues et les consommateurs sont toujours tenus dans l'ignorance de la présence d'OGM dans les produits qu'ils achètent. Sur le plan économique enfin, qu'il ne faut pas négliger, la dissémination des OGM risque d'accentuer la dépendance dans laquelle se trouvent les agriculteurs vis-à-vis des multinationales de l'agro-alimentaire. Le droit de produire risque d'échapper un peu plus à ceux qui produisent.

Les pays développés du Nord ayant dépassé depuis longtemps déjà le seuil de l'autosuffisance en matière agricole, la diffusion des OGM en Europe ne revêt aucun caractère d'urgence et ne pourrait résulter que d'une capitulation des gouvernements devant l'ultralibéralisme. Aussi l'UDB demande-t-elle au gouvernement français de rejoindre le camp des pays qui, comme l'Autriche, font barrage à la dissémination des OGM.

Communiqué UDB, 26/11/97

Cultures expérimentales de maïs transgénique imposées aux communes en Bretagne

Docteur Lylian LE GOFF

Eau et Rivières de Bretagne - SEPNB

Participation au colloque OGM de Metz (organisé conjointement par l'Institut Européen d'Ecologie, Ecoropa et Science Frontière), 20-21 novembre 1997

Objet : ***Intervention lors d'un débat faisant part de l'analyse des risques de la FNE et de cas concrets de cultures expérimentales de maïs transgénique imposées aux communes en Bretagne.***

Alors que les espèces comestibles se raréfient sous l'effet du processus de sélection-rendement, l'agro-industrie éprouve le besoin d'en créer de nouvelles par manipulations génétiques plutôt que de mettre en cause ces pratiques intensives qui fragilisent ces espèces.

Ces organismes génétiquement modifiés (OGM), véritables mutants sur mesure, à peine mis au point, sont déjà dans les assiettes malgré leurs dangers potentiels concernant la santé, l'environnement et les équilibres socio-économiques.

Santé et Environnement sont directement menacés par le fait, qu'ici, la barrière d'espèce est abolie délibérément, scientifiquement (et non plus par le fait de l'inconscience et de l'amoralité qui ont conduit au scandale de la vache folle) ; les risques qui en découlent font douter nombre d'experts du fait de l'absence cruciale d'études toxicologiques au long cours qui impliquent des procédures trop contraignantes pour les industriels agro-alimentaires.

Or, ces risques sanitaires sont prévisibles :

– en tout premier lieu, le développement des maladies allergiques (un gène étranger au génome d'une espèce va coder la synthèse d'une protéine inconnue de cette espèce et de notre organisme si cette espèce fait partie habituellement de notre alimentation avec réaction potentielle d'intolérance ou d'allergie, a fortiori si cette "étrange" protéine est l'expression d'un organisme non comestible (micro-organisme, insecte, etc.) comme cela s'est déjà produit avec la tomate et le soja.

– en outre si ce transgène renforce la tolérance de la plante aux pesticides l'accumulation de ceux-ci dans l'aliment sera d'autant plus facilitée aggravant ce véritable problème de santé publique (lui-même présent depuis plusieurs années) représenté par l'imprégnation de l'ensemble de notre environnement et de nos aliments par des composés chimiques qui sont à la fois allergisants, cancérigènes et doués d'effets hormonaux comparables aux œstrogènes (réduction du taux de spermatozoïdes, malformation de l'appareil urogénital masculin. cancer testiculaire facilité). A noter que le maïs insecticide Novartis est également tolérant à un herbicide.

– sont à retenir également les risques liés à l'utilisation de gènes techniques de résistance à des antibiotiques pouvant contribuer au développement de bactéries pathogènes résistantes aux traitements classiques.

– plus généralement, l'apparition de nouveaux germes pathogènes (bactéries, virus) pour l'homme peut être grandement facilitée par le phénomène d'interaction génomique par "voie horizontale" entre les racines des plantes transgéniques et les micro-organismes du sol. Ce risque est majeur et devrait interdire formellement toute dissémination en plein champ, quelle que soit la plante même si, a priori, elle ne peut contaminer par essaimage pollinique d'autres espèces sauvages (maïs).

– plus théorique mais à retenir, le risque lié à la création de plantes à toxine insecticide : on ne peut préjuger des perturbations induites dans le temps sur l'ensemble du génome et donc sur le métabolisme de l'organisme récepteur (d'autant que la "greffe" d'un transgène n'est pas sélective, loin s'en faut : elle s'effectue à l'aide d'un canon à particules projetant sur le génome plusieurs gènes, l'inclusion de ceux-ci dans le génome s'effectuant au hasard...).

Concernant l'environnement, le risque le plus évident est la désorganisation des écosystèmes par l'essaimage de ces espèces transgéniques selon des réactions en chaîne incontrôlables car s'effectuant en pleine nature :

– l'essaimage pollinique des transgènes à des espèces sauvages apparentées devenant elles-mêmes résistantes aux herbicides est maintenant prouvé (cf l'étude d'Anne-Marie Chèvre de l'INRA publiée récemment dans Nature concernant le colza et la ravenelle)

– adaptation des prédateurs aux toxines transgéniques : ce phénomène d'adaptation des micro organismes aux traitements chimiques est une constante. On peut raisonnablement penser que ces néotoxines n'y échapperont pas et, dans une telle hypothèse, le risque de voir décimer d'une année à l'autre des récoltes d'espèces transgéniques devenues hégémoniques aux dépens de la biodiversité, laisse entrevoir le scénario catastrophique de famines, balayant par là même l'un des arguments fallacieux des partisans des OGM selon lequel ces produits seraient plus à même de répondre à la faim dans le monde (dixit le secrétaire d'Etat américain à l'agriculture).

Concernant les risques socio-économiques

Pour l'agriculteur, ils sont dominés par une dépendance accrue vis-à-vis des trusts pour les semences mais aussi les produits phytosanitaires correspondants et la commercialisation des récoltes. Ce monopole est absolu car il peut impliquer l'interdiction pour l'agriculteur d'utiliser les graines récoltées comme semences (c'est ce qu'impose la firme Monsanto, leader mondial de l'agrochimie)

Pour le citoyen-comsommateur, est remis en cause son droit à la formation et aux prises de décisions.

Alors qu'il n'existe aucune concertation au sujet de la dissémination délibérée d'OGM et de leur commercialisation, la Commission Européenne, sous la pression des lobbies agro-chimiques et des USA, a autorisé la mise sur le marché de soja et de maïs transgéniques importés malgré l'opposition de plusieurs gouvernements et l'inquiétude des consommateurs. Au sujet des importations, il est inadmissible que les produits transgéniques soient mélangés avec des produits non manipulés ; concernant le maïs américain, celui-ci comporte plusieurs variétés transgéniques, ce qui n'a pas été pris en compte par les expertises européennes.

Au-delà des risques menaçant la santé et l'environnement, c'est le fonctionnement démocratique de notre société qui est d'ores et déjà bafoué. Car, au-delà des risques précités, il s'agit de refuser la politique du fait accompli au service d'intérêts particuliers industriels.

Aussi, la Fédération FNE adresse-t-elle un appel pressant aux autorités nationales et européennes afin que soit instauré un moratoire sur toutes les dissémations d'OGM, aussi bien les essais en plein champ que les importations de produits transgéniques, afin de donner du temps, non seulement à la recherche fondamentale relative aux risques, mais aussi au débat public contradictoire de se développer et ceci au service du bien commun.

A cet égard il importe :

– que soient revues la composition et les prérogatives de la commission du génie biomoléculaire (CGB), chargée de l'évaluation des risques et de l'examen des dossiers nécessaires pour obtenir l'autorisation ministérielle d'un essai en plein champ ou de commercialisation d'un produit transgénique :

• élargir sa composition au-delà des scientifiques directement impliqués dans le développement des biotechnologies, d'une part aux compétences indispensables à l'évaluation de l'impact sur les pratiques agricoles, les équilibres des milieux naturels, la santé, les équilibres économiques, l'éthique, d'autre part à la représentation des organisations de consommateurs et de protection de l'environnement avec possibilité de faire appel à des experts indépendants de leur choix.

• révision des prérogatives de la CGB : que ces avis ne soient plus transmis confidentiellement au ministère de l'Agriculture (qui, d'ailleurs, tient beaucoup à la discrétion dans ce domaine puisque des circulaires ministérielles recommandent aux mairies de n'assurer qu'une information succincte du public pour protéger le secret industriel et prévenir d'éventuels actes de vandalisme". Bien au contraire ces avis doivent être la base d'un débat public contradictoire avec participation des citoyens : par la mise en place d'enquêtes publiques pour tout essai et mise sur le marché ce qui n'est pas le cas actuellement ; par l'élargissement des compétences de la Commission Nationale du Débat Public aux biotechnologies afin de promouvoir et d'organiser le débat public dans toutes les régions et d'en effectuer une synthèse à disposition du gouvernement.

La levée du moratoire dépendra des résultats des diverses recherches, du fonctionnement des commissions et de l'acceptation des dissémination et des aliments nouveaux par la population. Si, par la suite, des produits transgéniques venaient à être commercialiser, une révision de la directive européenne sur l'étiquetage devra être envisagée : étiquetage intégral et basé, non pas sur le concept d'une équivalence nutritionnelle qui ne pourra jamais être totalement garantie, mais sur une traçabilité tenant compte de l'origine du produit et assurant le suivi à travers toute la chaîne de transformation.

La Bretagne, première région agro-alimentaire française, première sur le plan européen pour nombre de productions, est déjà bien sûr concernée par les cultures expérimentales de maïs transgénique. Monsieur Yannick Robert, permanent de l'association Eau et Rivières de Bretagne, va maintenant vous parler d'exemples édifiants de communes qui se sont vues imposer à leur insu ces cultures transgéniques.

Pour conclure, nous voudrions émettre un souhait au nom des associations de défense de l'environnement : que ce colloque puisse nous apporter des informations concernant le cadre légal dans lequel peuvent se pratiquer ces cultures d'OGM, de manière à mieux s'y opposer, car, bien souvent, ces associations ont pu faire respecter notre droit à vivre dans un environnement sain, précisément en utilisant le droit, quitte à obliger l'Etat lui-même à respecter ses propres lois par recours aux tribunaux administratifs ou au Conseil d'Etat.

Encore faut-il que ces lois soient le fruit d'un débat démocratique et que ce débat ait lieu.



Pétition de la société civile contre la dissémination des Organismes Génétiquement Modifiés dans l'alimentation et l'environnement

De nouveaux aliments sont sur le point d'arriver dans nos assiettes. Ils proviennent de plantes génétiquement manipulées (OGM), dont le patrimoine héréditaire aura été modifié par l'intégration de gènes étrangers.

Or, on ne dispose pas, jusqu'ici de recul suffisant pour apprécier les risques éventuels que ces plantes transgéniques peuvent faire courir à l'environnement et à la santé. Les recherches menées en ce sens sont encore très insuffisantes, quant aux experts scientifiques, ils sont divisés. De surcroît, aucune consultation de la population n'a été organisée, de sorte que les pouvoirs publics se trouvent directement confrontés à la forte pression des grandes multinationales de l'agro-alimentaire, privilégiant les intérêts économiques au détriment de toute c onsidération écologique ou de santé publique.

Pourtant, lorsque les plantes transgéniques seront massivement présentes dans nos champs et sur nos tables, un processus irréversible aura été mis en route qu'il sera absolument impossible de stopper en cas d'émergence d'effets négatifs sur l'environnement et la santé, l'affaire de la vache folle devrait nous inciter à la plus grande prudence.

C'est pourquoi, **les signataires de cette pétition demandent l'arrêt immédiat de toutes disséminations de plantes transgéniques dans l'agriculture et l'alimentation, pendant une période d'au moins cinq années renouvelable, en vertu du principe de précaution selon lequel : "dans le doute on s'abstient"**.

Retourner cette pétition signée à :

Ecoropa - France, 40 rue de Malte, 75011 Paris.

NOM - Prénom	Adresse	Signature

Reçue au ministère de l'Aménagement du territoire, l'UDB plaide en faveur d'une politique des transports cohérente à l'échelle des régions de l'Ouest

Une délégation de l'UDB, composée de Christian Guyonvarc'h, porte-parole, et Patrick Pellen, membre du bureau politique, respectivement conseillers délégués de Lorient et de Nantes, a été reçue à Paris, le 10 décembre, par Monsieur Alain Neveu, conseiller technique au cabinet de Madame Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement..

Ce rendez-vous avait pour objet de situer les enjeux du prochain schéma national des transports multimodaux pour la Bretagne et les autres régions de l'ouest.

Les élus de l'UDB ont plaidé en faveur d'une nouvelle culture des transports qui rompe avec l'approche sectorielle qui a toujours prévalu, au détriment des régions périphériques et des contribuables. Pour ce qui concerne la Bretagne et les autres régions de l'ouest, l'UDB a mis l'accent sur la nécessité de lier le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), dont la vocation intercontinentale doit être reconnue par l'Etat, avec celui du TGV Ouest. Or cette liaison n'est possible qu'à condition d'adopter la solution d'une LGV (ligne à grande vitesse) unique Le Mans-Châteaubriant dont les raccordements permettraient de relier rapidement les villes de l'ouest entre elles mais aussi avec l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Pour accélérer la réalisation de ces équipements, l'UDB a suggéré que le financement de l'État et des collectivités territoriales soit complété par un emprunt régional.

Monsieur Alain Neveu a confirmé aux élus de l'UDB l'incapacité dans laquelle se trouvait l'Etat d'assurer la réalisation dans des délais prévisibles des différents projets de LGV (ligne à grande vitesse) pour lesquels sa participation financière est requise. Le coût prévisionnel de l'ensemble des projets de LGV pour lesquels des études ont été menées s'élève d'ores et déjà à 84 milliards de francs alors que moins de 1 milliard de francs est inscrit au budget de l'État. Par ailleurs, pour l'élaboration du prochain schéma national des transports, le Premier ministre a rendu son arbitrage en faveur d'une approche non plus sectorielle mais internationale et d'une logique de services rendus plutôt que de construire de nouveaux équipements.

Ces informations plaident en faveur d'une politique cohérente des transports à l'échelle des régions de l'ouest. Cette cohérence reste à trouver comme le prouvent les positions divergentes des différentes collectivités de l'ouest tant sur le dossier TGV que sur le projet d'aéroport intercontinental.

Communiqué UDB, 12/12/97

Avec le départ d'Olivier Guichard, la fin des "Pays de Loire" est annoncée

Olivier Guichard a donc annoncé son retrait de la vie politique, contraint et forcé par ses propres amis, dit-on dans certains milieux, mais plus sûrement par un passif de plus en plus lourd à porter. L'UDB ne regrettera pas Monsieur le Baron.

Olivier Guichard incarna pendant un quart de siècle la région dite des "Pays de Loire" que les touristes ont toujours située entre Blois et Chenonceaux... Olivier Guichard fit du Conseil Régional qu'il présidait une formidable machine de propagande, passant commande d'une "histoire des Pays de Loire" inventée de toutes pièces, multipliant les gadgets coûteux et dérisoires comme ce clip-vidéo façon rap des banlieues qui mobilisa des hélicoptères, embrigadant les proviseurs dans un "festival des lycées" où l'on pratiqua la chasse au tee-shirt aux couleurs de la Bretagne. Pour les jeunes aussi, le départ d'Olivier Guichard signifie la fin d'une certaine police de la pensée.

Sur sa fin, le règle sans partage d'Olivier Guichard a révélé des pratiques où se mêlent détournement de fonds publics et prévarication : Sivom de La Baule, fonds "privés" du Conseil régional. Olivier Guichard a préféré abandonner la partie plutôt que de risquer le verdict populaire.

Maintenant, place à l'avenir. Puisque l'entité administrative des "Pays de Loire" a perdu tous ses soutiens et se trouve dans un état de décomposition avancée, l'heure n'est plus à devoir prouver son inanité mais à construire une alternative avec toutes les populations concernées. Réunification administrative de la Bretagne et construction d'une "euro-région" de l'ouest, structure de concertation permanente qui sera compétente en matière d'aménagement du territoire, doivent aller de pair. La Bretagne réunifiée, enfin apte à profiter de ses atouts maritime et culturel, sera le moteur d'un développement économique autonome à l'ouest de Paris.

Le peuple doit reconquérir le pouvoir abandonné à la caste des technocrates et aux politiciens de carrière qui lui sont soumis. Le 1er mars, les Bretons doivent être des milliers dans les rues de Nantes pour poser la première pierre de Bretagne du IIIe millénaire.

Communiqué UDB, 13/12/97

Petit voyage à Gaspiland

En ces temps où on ne cesse de nous entretenir en haut lieu de la nécessité de la restauration de la morale civique à l'école, il est particulièrement instructif de voir avec quel discernement les élus, qui sont supposés incarner par définition la vertu citoyenne, gèrent les deniers publics. On ne saurait trop conseiller à cet égard la lecture du numéro de décembre du magazine "Capital" qui, s'appuyant sur le rapport de la Cour des Comptes, nous entraîne dans un étourdissant tour de France du gaspillage. Notre bonne vieille Armorique n'est pas oubliée dans la distribution des prix. On nous rappelle ainsi à quel point les élus des ci-devant "Côtes-du-Nord" ne se tiennent plus de joie depuis que leur circonscription a été rebaptisée. En 1997, ce ne sont pas moins de 9 millions qui ont été investis à la gloire du département au nom si délicieusement redondant, dont 2,8 millions pour les 250.000 exemplaires (pour 550.000 habitants !) du luxueux trimestriel "Côtes-d'Armor". Toutefois, cette débauche de communication n'est qu'une broutille au regard du coût du port de plaisance de Saint-Quay-Portrieux, opération qui témoigne avec éclat du louable souci des élus "costarmoricains" d'investir intelligemment l'argent public. Si le coût total du chantier peut être estimé à 270 millions de francs (Si si ! vous avez bien lu), dont 100 millions apportés par les collectivités locales, il est peu de dire que les plaisanciers ne se bousculent pas pour acheter les anneaux : 377 places sur 930 auraient ainsi trouvé preneur. Il faut dire que les tarifs pratiqués pourraient faire pâlir d'envie Saint-Tropez[1]. Un peu plus à l'Ouest, on pourra également juger édifiant le rapport entre le coût du golf de Carantec et le nombre d'utilisateurs réguliers. Un investissement de bon rapport s'il en est, puisque 11 millions de francs ont été engloutis pour aboutir à un nombre d'environ 200 abonnés. Mais il est vrai que le projet n'a pas fait l'objet d'études de marché préalables. Résultat de l'opération : un déficit de 2 millions de francs pour les Carantécois en 1996.

Au niveau de la circonscription administrative "Bretagne", on s'interroge notamment sur l'utilité d'un bidule technocratique, la Mirceb (Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton), qui, doté d'un coquet budget (21 millions de francs), serait soupçonné de "servir d'agence de voyages à des élus locaux et à des hauts fonctionnaires territoriaux". C'est toutefois la Loire-Atlantique qui décroche le pompon en matière de gabegie. Le satrape paléo-gaulliste de La Baule est sévèrement épinglé. On rappelle, entre autres facéties, que le promoteur de l'inoubliable "rap des Pays de la Loire" est l'heureux et unique bénéficiaire, dans le cadre de ses mandats "nationaux", d'un hôtel particulier de 102 m² sis à Paris, pour lequel les contribuables indigènes payent la modique somme de 1 million de francs par an (en incluant toutefois les salaires des trois domestiques). Pour essayer de donner un semblant d'existence à son évanescente circonscription régionale, Olivier Guichard n'hésite pas à mettre la main à la poche du contribuable afin de dégager des budgets de communication mirobolants (de l'ordre de 35 à 40 millions de francs par an). Il semble, par ailleurs, que la mégalomanie du grand féodal ait eu un fâcheux effet de contagion sur les potentats locaux. A moins que les élus de La Haie-Fouassière, dans le vignoble, n'aient quelque peu forcé sur le muscadet le jour où ils ont accepté de financer, en collaboration avec l'entreprise LU une sculpture représentant une soucoupe volante (!), flanquée de cosmonautes que des petits rigolos s'amusent régulièrement à dérober. Si on peut juger que c'est plus original que de libérer des nains de jardin, le problème est que le coût unitaire du cosmonaute est de 23.000 francs et que la municipalité en est déjà à son troisième trio. Dans le registre des délires, Charles Gautier, le maire de Saint-Herblain, n'est pas mal non plus. Cet édile s'est pris depuis quelque temps d'une passion aussi vive qu'irraisonnée pour les rond-points. Il en a déjà fait installer 86 en tous genres, pour un coût unitaire s'échelonnant de 100.000 à 2 millions de francs. Il faut croire qu'entrer dans le livre Guiness des records n'a pas de prix, sauf naturellement pour le contribuable. Toujours dans la série "mon élu devrait arrêter les champignons hallucinogènes", on notera avec intérêt l'activité débordante de l'"Aéropôle" (sic) d'Ancenis, centre d'affaires international bien connu. Pour une facture de 54 millions, on recense en moyenne deux vols par semaine, à tel point qu'il faut prévenir 48 heures à l'avance pour que l'on ouvre la tour de contrôle ! Il faut dire, qu'à une autre échelle, Nantes n'est pas en reste : ainsi, la cité des Congrès a coûté en définitive près de 900 millions de francs pour un chiffrage initial du projet de 329 millions. Si une dérive de cette ampleur est de nature à dépasser l'entendement du plus calamiteux des gestionnaires, le résultat est là : cette cité "coûtera à la ville 100 millions de francs par an jusqu'en 2008. Soit 396 francs par habitant (enfants et non-imposés inclus)".

A la lumière de ces quelques illustrations, on peut se demander si les cours de morale que l'on prévoit de dispenser désormais dans les I.U.F.M. ne devraient pas être destinés prioritairement à des élus qui semblent en être singulièrement dépourvus. Entendons nous bien, il ne s'agit pas de donner dans le populisme démagogique. Bon nombre d'élus, heureusement, gèrent avec parcimonie et clairvoyance les budgets qui leur sont confiés. Le problème est qu'une décentralisation mal conçue et mal conduite a confié des pouvoirs économiques démesurés à des élus qui, peu ou mal contrôlés, ont parfois quelque peu perdu les pédales. La multitude des échelons administratifs a fait le reste. Chaque collectivité cherche à affirmer son existence et à étendre ses prérogatives au détriment des collectivités voisines ou concurrentes, ce qui se traduit par des dépenses de prestige, des choix d'investissement disproportionnés, le développement des appareils bureaucratiques locaux et, in fine, par la montée inexorable des budgets des collectivités et de la pression fiscale (le budget total des collectivités locales dans l'hexagone est passé de 300 milliards de francs en 1982 à plus de 800 milliards en 1996). Il faudra bien se décider un jour à débroussailler ce maquis politico-technocratique en supprimant au moins un échelon administratif (le département), en éliminant les chancres bureaucratiques qui ont proliféré un peu partout et en instaurant des procédures de contrôle plus efficaces, qui pourraient reposer notamment sur un développement du pouvoir d'investigation de la Cour Régionale des Comptes.

[1]Toujours dans le domaine portuaire la Cour Régionale des Comptes a mis récemment le doigt sur l'extravagante gestion des équipements de Port-La-Forêt, en Cornouaille, par la SAEM, société d'économie mixte 16,5 millions de francs de perte ont été constatés (soit à peu près l'équivalent du soutien apporté par le département à la langue et à la culture bretonne), mais il en faudrait plus pour entamer l'optimisme du vice-président du Conseil Général et président de la SAEM, Roger Le Goff, qui affirme, sans rire, que, "si l'addition était effectivement salée, Port-La-Forêt fonctionne bien à présent et joue son rôle de moteur dans la politique nautique et touristique du Finistère" *(Ouest-France du 9/12/97)*. Gwelet vo !

Une incroyable audace !

Dans la grisaille du temps qui passe si douloureusement pour tant d'exclus de la prospérité, à côté de l'apathie d'une classe politico-médiatique qui tourne en rond faute de vouloir affronter les vrais problèmes, on rencontre subitement un événement d'une incroyable audace, d'une exceptionnelle imagination, d'une suffocante modernité : l'élection du baron Seillières à la tête du patronat français. Est-on certain que la société de ce pays est vraiment capable de mesurer toute la portée historique et symbolique de ce grand événement ?

La guerre est déclarée

Les sociétés des vieux pays industrialisés n'en finissent pas de chercher les moyens d'une nouvelle harmonie entre les diverses composantes qui en font des organismes complexes et changeants. Les anciens moyens ne sont plus efficaces, depuis longtemps déjà. Les nouveaux restent à inventer quand bien même certains d'entre eux sont connus et toujours retardés. Dans ce contexte perturbé de toutes parts, le monde du travail n'échappe pas à la règle commune. Il est chamboulé lui aussi. En son sein s'exacerbent des tensions exprimant la lutte pour le partage salaires-profits. Depuis la fin des années 80, les profits en sortent vainqueurs : leur part dans la valeur ajoutée (richesse produite par les entreprises) ne cesse de croître au détriment de celle des salaires.

Dans un marché mondialisé de plus en plus déréglementé, les entrepreneurs français – entreprennent-ils à la hauteur de ce que l'on est en droit d'attendre d'eux ? – tiennent un discours presque unanime : il faut abaisser le coût du travail afin de résister à la concurrence étrangère. Le corollaire de cet argument suppose que si les patrons n'embauchent pas, c'est en raison du coût trop élevé du travail. Qu'attendons-nous pour supprimer le SMIC ? Et toutes ces contraintes d'un autre âge qui pèsent sur les entreprises ?

Pour mener à bien de tels objectifs – aux conséquences désastreuses pour les salariés –, il faut des complicités et des conditions favorables. Au rang des premières, on trouvera vite le renoncement du politique à maintenir en place les instruments de la régulation des marchés et de la protection des salariés face aux intérêts contradictoires du patronat. Pour les secondes, on évoquera la faiblesse des syndicats de travailleurs quand ils sont présents dans l'entreprise, et la toute-puissance des patrons de PME face à des travailleurs totalement désorganisés.

Encore fallait-il que les instances officielles du patronat – ou a tout le moins la principale d'entre elles – se dotent d'un chef combatif et pétri de ces certitudes indiscutables dont son prédécesseur semblait par moment vouloir discuter. En bref, un "tueur" devait remplacer un "homme acceptant le dialogue". Jean Gandois était celui-là ; Ernest-Antoine Seillières sera celui-ci. Mais, pour qu'un psychodrame sonne juste, fasse vrai aux yeux de l'opinion modelée par une caste journalistique toute acquise au discours dominant, on avait besoin d'un prétexte. Les "35 heures" firent l'affaire. Les affaires vont pouvoir reprendre !

Un baron, chef des patrons

Bien sûr l'histoire officielle, celle qu'écrit le patronat, est toute autre. Le nouveau chef est là pour rénover. On ne sait pas bien quoi exactement. Et encore moins comment. Mais le maître mot est rénovation. Et qui mieux qu'un baron pourrait s'acquitter de cette noble tâche ? Une preuve de son esprit rénovateur, de sa modernité bienveillante ? Il la fournit lui-même en répondant à des journalistes, encore plus bienveillants, le soir de son intronisation. Bien qu'étant passé par l'ENA. (une erreur de jeunesse sans doute), il ne se conduira pas en fonctionnaire (synonyme de passé révolu et d'absence d'imagination) car il est d'abord un chef d'entreprise (on s'en souvient très bien chez Wendel). La preuve du sérieux de cette profession de foi ? "***J'ai nommé au Comité exécutif, un jeune de 30 ans et une femme.***" Un homme qui découvre si près de l'an 2 000, et en même temps, que la jeunesse peut être une qualité et que les femmes existent vraiment dans son pays, pourrait-il décemment être soupçonné d'avoir des arrière-pensées ?

Eh bien si, il en a ! Et de taille. Il n'est pas là par hasard. Il n'est pas n'importe lequel des patrons. Il n'a pas n'importe quelles idées. Il incarne bel et bien ce vieux patronat ringard et réactionnaire qui bloque tout progrès humain dans l'entreprise depuis des décennies. Il est le digne héritier du Comité des Forges qui sévissait entre les deux guerres. C'est être aveugle que ne pas voir sa nostalgie débordante. Le discours la cache si mal pour qui connaît un tant soit peu l'histoire sociale. Paul Nizan écrivait dans les années 30 : "***M. Michelin doit faire croire qu'il ne fabrique des pneus que pour donner du travail à des ouvriers qui mourraient sans lui.***" (1) Le discours patronal a toujours eu pour vocation de dissimuler la pratique vécue au quotidien par les salariés. Le discours a-t-il changé sur le fond ? Si vous nous imposez les 35 heures, on ferme. Ou on déménage. Vous voyez bien que les salariés ne sont rien sans nous.

Depuis que le taylorisme, ce mode de production qui rêve d'un homme-machine supportant des cadences échevelées, est entré en crise au début des années 70 par insuffisance de productivité, on nous rebat les oreilles avec le post-taylorisme qui aurait su enfin trouver le bon équilibre entre le facteur technique et le facteur humain. Discours fallacieux que celui-là. A y regarder de près, il ne s'agit que d'un néo-taylorisme. Les nouvelles formes d'organisation du travail ne sont que des alibis commodes pour que rien ne change jamais. Pire, le taylorisme qui concernait l'industrie. s'est étendu au secteur tertiaire, celui des services, par la généralisation de l'outil informatique. C'est ce cadre-là que l'on veut maintenir et intensifier.

Et après tout cela, on dira que la lutte des classes a disparu ! Comme le remarque si justement Serge Halimi, la seule chose qui a vraiment changé, c'est que les journalistes, ces observateurs qui auraient dû rester critiques, pensent aujourd'hui comme M. Michelin (2). La libération des énergies, de l'imagination, de l'esprit d'initiative dans l'entreprise n'est pas pour demain. On pourrait l'appeler démocratie salariale. Aimez-vous la démocratie, Monsieur le Baron ?

Yann FIÉVET

(1) Paul Nissan. *Les chiens de garde*, Maspéro, 1972.

(2) Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, Liber, 1997. Un petit livre décapant que tout bon citoyen se doit de lire !

POBL VREIZH

Eñvorennou Melen, ki bihan rodellek

(Danevell diembann gant Fañch Treger – Skeudenn gant Nanda Troman)

Trede rann :

E korn an e oaled

E-pad ar goañv pa vez yen-ki an amzer e vez graet tan en oaled. Yen-ki ! perak 'ta ne vez ket lâret yenden ? Lâret a-walc'h e vez ur gwaz-labour pe ur c'hi-labour. N'eus forzh penaos kiañ n'eo ket ma lod. Komprenet ho peus moarvat. Neuze e choman gourvezet war ar gador-vrec'h an nesañ eus ar chiminal. Plijout a ra din gwelet ar flammoù uhel o sevel diwar ar c'hoad, o tañsal, o en em lipat hag o pokat an eil d'egile.

– Diwall da lakaat an tan er chiminal ! a lâr ma mestrez d'he gwaz pa ra hemañ un tantad gant keuneud sec'h.

Muioc'h a blijadur am bez c'hoazh gant ar c'hwezoù a sav diwar ar c'hoad o teviñ. Evel an holl loened eus ma gouenn eo tanav ma fri hag e ran ma ran gant moged ar c'hoad aval met moged ar c'hoad derv ne zisplij ket din kennebeut.

N'on ket dedennet gant trouzioù ar c'hoad o teviñ, dreist-holl gant strakadennoù ar skodoù kistin.

Aon am bez zoken, a-wechoù.

Gwech an amzer e vez krazet silzig pe un tamm kig bevin bennak war glaou ruz. Neuze e tiskennan eus ma c'hador-vrec'h hag e yan da sevel ma fri war an oaled. Met ne dostean ket re ouzh an tan. Disfiz am bez eus an traoù tomm abaoe ma 'z on bet gwall devet gant beg ur pod-berver am boa kemeret evit ul loen kement a dufe hag a skopitelle gant un trouz spontus. A-benn ar fin am boa lammet warnañ hag am boa roet ur grogadenn d'e veg. Unan hepken ! ma Doue ! Pebezh gloazadenn !

Abaoe e tiwallan diouzh an traoù tomm. Evelkent ne choman ket gant ma naon. P'am bez graet ur c'hofad c'hwezoù hoalus e klaskan un tamm kig krazet. Roet e vez tammoù bihan din. C'hwesa a ran anezhe en ur c'hoari an dro dezhe. Lezel a ran anezhe da yenañ un tamm. Neuze e klevan alies ma mestrez o tistagañ ul lavaradenn desket dezhi gant he mamm-gozh hag a dalveze en he familh evit an dud hag evit al loened : "Chas Kerazan a c'hortoz o boued da yenañ". Skiantprenet evit chas ha tud, n'eo ket 'ta ?



Kistin a vez laka et ivez da grazañ. Ne blij ket re o c'hwez din ha nebeutoc'h c'hoazh ar strakadennoù a reont pa darzh o fluskenn.

Buhez a zo e-barzh an tan a-dra-sur. Tud 'zo a lâr ez eus ivez ur spered ennañ. Aze ne gomprenan ket kaer. Met ansav a ran ez on dedennet gantañ ha kelc'hiet a-wechoù.

Gwech an amzer e teu paotred vihan an ti da welet o zud-kozh. Daou bennad blev melen abil me lâr deoc'h. Laouen e vezan o welet anezhe o tegouezhout rak koant int. Laouen met ivez un tammig enkrezet rak heskinañ a reont ac'hanon a-wechoù.

– "Menen, Menen", emeze (N'int ket kap da zistagañ mat ma anv c'hoazh). "Menen, Menen" ha flouradennoù da gentañ.

Goude avat e vez cheñchamant. Sachet e vez din war ma lost, un taol botez bennak e tapan ivez ha taolioù morzhol (plastik, eürusamant). Ar pezh a zo eveek ivez eo e vezan flatret gante pa lamman war unan eus ar c'hadorioù a zo en-dro d'an daol. Moarvat dre ma n'o deus ket droet int da bignat warne.

– "Menen, Menen", emeze, O ! O ! O ! Menen !"

Hag e astennont o biz-yod davedon.

En o fennoù bihan e soñjont sur a-walc'h ez omp, int ha me, eus an hevelep kompagnunezh. Dre vras e tremen mat a-walc'h an traoù etrezomp memestra. N'eo ket evel gant Kidu. Pa zeu al lankon-se en ti, aze neuze e vez bec'h warnon. N'ouzon ket pelec'h en em fourrañ gant an aon e ruilhfe ac'hanon pe e vefen mac'het gantañ hep ma rafe espres-kaer, pounner evel ma 'z eo. Peurvuiañ e yan neuze da guzhat dindan an daol hag amañ e vezan dinec'h rak re uhel eo choug Kidu evit tremen dindan. Ne chom ket pell en ti. Gwelloc'h eo gantañ redek er maez. Amzer en devez memestra da riñsañ ma flad ha da lipat ma dour. Mont a ra gantañ ivez ar pezh a vez bet ankounac'haet war daol ar gegin : kig, gwastell, krampouezh, amann hag all. Ha neuze e skar buan ha buan, izel e benn gantañ hag e lost etre e zivhar.

Ha me, mestr en ti, adarre !

(*Da vezañ kendalc'het*)

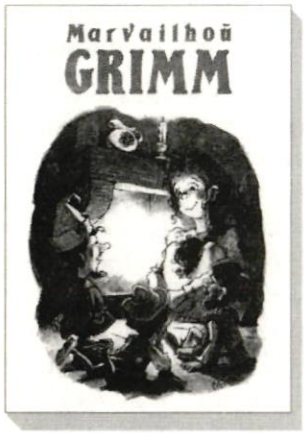
Levriou Troet



Leor Robert Louis Stevenson, "***Treasure Island***",a vo kavet bremañ e brezhoneg, "***Enez an teñsor***". Troet eo bet gant Yeun ar Gow (1897-1966). Ha chomet diembann betek bremañ. Gant ar re goshañ e vo adkavet an troioùse. Plijadur a vo ivez gant ar re yaouank, ar re n'o deus ket lennet c'hoash an istor. Poent e oa embann al levr-se.

Klotañ a ra ivez tresadennoù Tudual Huon gant an istor.

– ● –



Troet diwar an alamaneg e vo kavet dek kontadennoù tennet eus ***Marvailhoù*** ar vreudeur Grimm (Jakob ha Wilhelm). Lakaet int bet e brezhoneg gant Herve Seubil Gernaoudour. Dibabet int bet e-touesk ar re nebeutoc'h anavezet, nemet, marteze "***Sonerion-gêr Bremen***".

Skeudennoù zo bet savet gant Pawel Pawlak, (ur skeudenn evit pep kontadenn). Evit ar vugale hag evit ar re all.

– ● –



An Here a ginnig deomp ur gontadenn all. Skrivet e brezhoneg gant Yvon Krog (1885-1930). Tennet e oa eus al leor "***Eur zac'had Marvailhou***", bet embannet e 1924. Ar skrid a zo bet eeunaet evit an embannadur-mañ gant Martial Menard. "*Ul labous a varver*", istor ur barver kalonek awalc'h evit mont da droc'hiñ barv Fistoulig, Aotrou Maner Kerdiern. (Lennet em eus un istor heñvel awalc'h kontet gant Soaik Jonkour. Met kontadenn Yvon Krog a zo gwelloc'h). Ul levrig plijus evit an holl.

– ● –

Louis Priser en deus roet deomp meur a levr. E galleg. An hini kentañ "***Une poignée d'ajoncs***" (embannet e 1984) a zo kinniget dimp bremañ e brezhoneg, "***Eun dornad bleuñv lann***". Troet eo bet gant Louis Conq.



A1 lennerien a adkavo eñvorennoù paotr Penzez. Aet da c'houde da skolaer en Enez Vaz hag en Uhelgoad. Ken tomm e galon d'an daou lec'h-se ! Skolaer ha kazetenner. Hag ivez Skrivagner !

Bez' e oa dija gerioù brezhonek e leor gallag L. Priser. Gant traoù farsus, a-wechoù, da skouer, evit an dornañ : "soun ar berzoun", troet gantañ e brezhoneg "le son de la cloche du curé". Lakaet e brezhoneg, bremañ, gant L. Conq, evel just : "son ar peurzorn" (dibenn al labour-dornañ) !

Ar re n'o deus ket lennet al leor e galleg, poent eo dezho kregiñ gant ar skrid brezhonek, e brezhoneg "yac'h", evel ma vez laret. Hag advevañ yaouankiz, fentus ha fromus, Louis Priser.

Glaoda MILLOUR

R.L. Stevenson, ***Enez an teñzor***. 232 b. 75 L. Al Liamm. – L. Priser, ***Eun dornad bleuñv lann***. 258 p. 70 L. Emgleo Breiz. Mesidou 10 ru Kemper 29200 Brest. – Grimm, ***Marvailhoù***. 142 b. An Here. – Y. Krog, ***Ul labous a varver !*** 62 b. An Here.

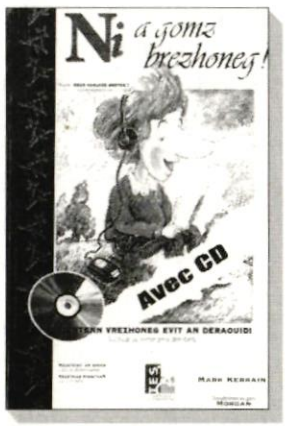
▼ Méthode de breton pour débutants

Sous le titre "***Ni a gomz brezhoneg***", (Nous, nous parlons breton) TES complète ses productions pédagogiques par une méthode de breton pour débutants. Cette méthode a été mise au point par Mark Kerrain. Elle a été déjà bien rodée au cours des années. Conçue pour les lycéens, elle peut être utilisée en dehors du contexte scolaire. Les personnes étudiant seules peuvent s'inscrire à l'école par correspondance Ober (Gwaremm Leurven, 22310 Plufur) pour obtenir la correction de leurs exercices.

Cette méthode allie le breton "standard" aux formes parlées. Un disque compact joint au livre permet de s'habituer à divers accents (une quinzaine de locuteurs différents par leur origine). La progression est excellente, tout en mettant de suite dans la vie pratique. Avec un souci de bonne prononciation, voir, par exemple le problème des "liaisons" (modifications des consonnes finales selon ce qui suit), problème peu évoqué ou souvent ignoré des manuels antérieurs.

Le livre est illustré de façon amusante. La présentation est élogante, très claire. De nombreux renvois permettent de se retrouver facilement en grammaire.

Doté d'un tel matériel on n'a plus d'excuse à rester sans apprendre le breton, avec la possibilité de s'en servir, de le parler. "Brezhoneg yezh bev..."



G.M.

Mark Kerrain "***Ni a gomz brezhoneg***" (nous, nous parlons breton) 245 p. TES. 199 F.

Grève à France 3 : *l'amorce d'une télévision autonome en Bretagne ?*

La grève qui a paralysé France 3 onze jours durant est la plus longue et la plus dure qu'ait connue la chaîne depuis vingt ans. Pourtant ce mouvement social ne fut pas uniforme. Si les personnels parisiens se sont mobilisés sur la question des salaires (pour un alignement sur ceux de leurs confrères de France 2), ailleurs ce sont les menaces pesant sur "l'identité régionale" des programmes, pourtant bien modeste, qui ont mis le feu aux poudres. Ainsi cette grève a-t-elle fourni l'occasion d'entendre de la part des journalistes et des personnels techniques qui travaillent en région un discours assez nouveau.

"On ne veut plus d'une télé-préfet"

A Rennes notamment, le journal *"Le Monde"* a saisi l'expression d'un malaise face aux oukases de la direction parisienne, tels que les déprogrammations pour cause d'événement sportif, mais aussi l'expression d'une ambition pour la production télévisuelle en région : *"0n fabrique, on fabrique ; et puis un jour on nous dit d'arrêter pour ne pas faire de l'ombre au national ! (...) Nous en avons assez d'être mal perçus par Paris, nous nous sentons rejetés. Nous aspirons à accéder un jour au sacro-saint créneau national."* Et il est symptomatique que ces propos n'aient pas été tenus par une personne qui se trouve devant la caméra mais par un ingénieur du son. A Nantes, même exaspération face au manque de moyens et de liberté d'initiative : *"Le conflit se passe en région, pas à Paris. La nouvelle génération ne se satisfait plus d'une télé-préfet, institutionnelle à bloc. Nous voulons une dynamique !"* A Lyon, on demande *"une politique de décentralisation de la grille nationale* (des programmes)" ("Le Monde", 12 décembre 1997).

Le choc "culturel" à l'origine de ce conflit, "Ouest-France" l'a également bien résumé : *"Cette chaîne illustre assez bien les tensions qui opposent aujourd'hui d'une manière plus générale les décentralisateurs aux jacobins. Les régions d'aujourd'hui sont reliées au monde, elles veulent vivre sans contraintes leurs besoins en information télévisée.."* ("Ouest-France", 12 décembre 1997).

26 minutes de plus par semaine...

L'accord signé par six syndicats sur huit le 12 décembre prévoit un certain nombre de mesures en faveur de la production en région. La direction de la chaîne s'est engagée à affecter immédiatement 35 millions de francs supplémentaires aux programmes et aux informations régionales et 160 millions de francs sur trois ans. Chaque station pourra disposer d'un nouveau créneau horaire de 26 minutes par semaine pour programmer des émissions régionales. Par ailleurs la future "chaîne des régions", prévue pour être lancée au printemps prochain sur le bouquet numérique TPS, diffusera des programmes fabriqués par les bureaux régionaux de France 3.

Ce qui a été obtenu n'est sans doute pas négligeable mais on est encore à des années-lumière de l'Allemagne ou de l'Espagne où chaque région dispose de sa propre chaîne, voire de plusieurs chaînes publiques. Nous sommes toujours condamnés à subir à 20 heures, sans autre alternative, un regard parisien sur l'actualité du monde.

L'exemple viendra-t-il du Nord/Pas-de-Calais ?

C'est dans ce contexte que le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais a voté, le 15 décembre, en faveur de la création d'une télévision régionale de proximité, baptisée Cristal (Communauté régionale interactive de services, de télévision et d'animation locale) qui ouvrirait son antenne le 1er janvier 2000. Loin d'être une farce, ce vote est venu conclure un an d'étude sur un projet conçu comme une télévision régionale, qui pourrait être diffusée à la fois par voie hertzienne, par câble et d'autres technologies comme le MMDS (micro-ondes) et qui conjuguera programmes de proximité et services d'information proches des habitants. Il n'est pas prévu de produire des journaux d'actualité ni de diffuser des films mais des documentaires, des magazines et des plateaux directs de format court.

En signe de volonté politique, 15 millions de francs ont été inscrits au budget primitif 1998 de la Région Nord/Pas-de-Calais. Le budget de fonctionnement de la chaîne devrait être compris entre 80 et 100 millions de francs en année pleine, tout en ne faisant pas appel à la publicité. Les recettes sont attendues des services interactifs (Internet) et des coproductions ainsi que d'une rétrocession d'une part de la redevance TV, de 5 à 6 %, soit un montant de 36 à 45 millions de francs par an.

Alors rêvons un peu. Le IIIe millénaire pourrait s'ouvrir en Bretagne sur une télévision à part entière, alimentée par 30 % du produit de la redevance TV, soit quelque 200 millions de francs (1), et supervisée par un conseil breton de l'audiovisuel dont les membres, journalistes et techniciens de l'audiovisuel, ne seraient pas nommés par les politiques (cf. le CSA) mais choisis par leurs pairs. Ainsi préservé de toute orientation partisane, ce conseil breton de l'audiovisuel pourrait choisir selon des critères de compétence les responsables de la télévision publique bretonne et veiller au respect d'un cahier des charges élaboré en concertation avec l'assemblée régionale.

(1) Proposition n° 24 du projet "Réussir ensemble la Bretagne". Ce prélèvement régional sur la redevance TV servirait aussi à aider la création cinématographique en Bretagne.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

D'autres que nous le disent...

Le Sgen-CFDT pour l'enseignement des langues régionales

Le monde de l'Enseignement, même s'il connaît bien des pesanteurs, n'est pas le bloc monolithique que l'on dépeint parfois comme rétif à toute évolution. A preuve la position du Sgen-CFDT, qui regroupe environ 10 % des enseignants, sur la question de l'enseignement des langues régionales. Dans le numéro de décembre de *"Profession Education"*, Jean-Luc Villeneuve décrit avec honnêteté la situation des langues régionales dans l'enseignement et plaide pour un développement de l'offre.

Reconnaître la culture régionale

Les langues régionales ne doivent pas être mises en concurrence avec les langues étrangères. Apprendre le basque, le breton, le corse, le créole, l'alsacien, le catalan ou l'occitan est un droit fondamental. Aussi, l'Education nationale doit-elle y mettre les moyens.

Au congrès d'Annecy, en 1986, le Sgen-CFDT déclarait dans sa résolution que *"les schémas de formation doivent intégrer les dimensions culturelles et linguistiques spécifiques à chaque région. Les minorités linguistiques de l'espace français, ainsi que les travailleurs immigrés et leurs enfants, ont le droit de recevoir un enseignement qui intègre et valorise leurs langue et culture"*. Onze ans après, pas une ligne n'est à modifier, la proposition de notre organisation est toujours d'actualité.

Développer des compétences

A l'école primaire, les langues régionales ne doivent pas être mises en concurrence avec les langues étrangères. Pour Gérard Dalgalian, ancien directeur de l'Alliance française, *"les langues ne fonctionnent pas comme les vases communicants. Elles ne sont jamais en concurrence (..) il y a effet cumulatif – l'enracinement bilingue d'un enfant breton dans les deux langues breton-français, c'est une base qui lui permettra de développer son quotient intellectuel dans tous les domaines, mais particulièrement pour l'apprentissage de l'anglais le moment venu. Donc, il n'y a aucune nécessité de donner une priorité artificielle à une langue qui n'est pas celle du terroir et de l'environnement"*.

Pour le Sgen-CFDT, chaque fois qu'un parent demande que son enfant puisse recevoir un enseignement de la langue basque ou corse par exemple, l'école doit pouvoir offrir cette possibilité.

Sans doute y a-t-il eu des progrès en la matière puisqu'actuellement environ 120.000 élèves du primaire suivent un enseignement d'une langue régionale. Mais ces chiffres sont souvent trompeurs, car cela peut aller de la simple initiation d'une heure à la classe bilingue.

Le ministère doit s'engager encore plus

Il y a donc encore beaucoup à faire en particulier pour les classes bilingues. Dans la plupart des régions, on constate une pénurie de maîtres qualifiés et souvent les inspections académiques ne sont plus en mesure de répondre à des demandes croissantes d'ouverture de classes bilingues dont l'Education nationale a reconnu la légitimité. Le ministère doit donner les moyens pour que les IUFM forment des professeurs d'écoles bilingues : les formations actuellement proposées sont totalement à revoir.

Il reste beaucoup à faire car l'Etat reste toujours frileux dans ce domaine. Ainsi, même si l'actuel président de la République a déclaré que *"les langues et cultures régionales ne sont plus une menace pour l'identité nationale"*, l'Etat français refuse toujours de ratifier la charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales et minoritaires. Le Sgen-CFDT continuera de réclamer cette signature.

Dans son *"Apprendre et Vivre sa langue"* (Syros, 1984, page 195), Michel Tozzi souligne que *"l'enracinement peut devenir nostalgie et passéisme (...). Il peut être aussi désaliénation et réappropriation (...), fraternité vis-à-vis des opprimés et respect des différences"*. Le Sgen-CFDT ne peut que partager cette démarche émancipatrice.

Jean-Luc VILLENEUVE

Culture

DIHUN BREIZH, à Nicole PERY

(Introduction au dossier remis à Morlaix le 21/11/97)

Madame,

La presse de la semaine passée nous a montré combien l'État était compétent en matière de bilinguisme et de politique linguistique puisque dans une région du monde où à peine 1 % de la population connaît la langue de Molière, il y crée, depuis quelques années, 500 classes bilingues (il n'y en a pas 250 en Bretagne) pour 15.000 élèves, (il y en a 4.000 en Bretagne). Cette politique efficace se poursuit dans 71 collèges (contre seulement une dizaine dans nos cinq départements). Enfin, le gouvernement actuel, prolongeant l'action très volontariste du précédent, y augmente de manière considérable les crédits «l'objectif étant de doubler ces chiffres au début du siècle prochain pour obtenir 5 à 10% de bacheliers en français».

Nul doute qu'à Paris l'on se penche plus volontiers sur la francophonie au Vietnam, que sur la bretonnité. Qu'il est plus facile pour un professeur d'Histoire-Géo d'obtenir son «ineat/exeat» pour Saïgon que pour Quimper-Guézennec. Qu'un conseiller pédagogique s'y fera payer sans problème ses billets d'avion pour Noël tandis que celui du Morbihan attendra des années 500 F de frais d'essence ou une carte téléphonique.

Vous savez déjà tout cela et pour ma part s'il ne veut pas signer la charte européenne des langues je sous suggère de demander au gouvernement d'appliquer à la Bretagne les mesures prises pour le Vietnam. Ce serait un grand progrès pour nous.

Je déposerai des conclusions semblables à celles des autres associations avec des mesures d'urgences (**Concours spécifique et quota en seconde année d'IUFM et de CFP**) : Titularisation rapide des «maîtres-suppléants», Signature de la Charte Européenne, création d'une chaîne de télé, régionalisation de l'enseignement.

En souhaitant qu'au moins les deux premières mesures, demandées unanimement, soient annoncées avant les prochaines élections régionales.

En attendant je vous souhaite la qualité qui vous sera le plus nécessaire : La pugnacité.

Pour DIHUN-BREIZH, Y. BARON
à Morlaix, le 21/11/97

Elections régionales du 15 mars 1998

RÉUSSIR ENSEMBLE LA BRETAGNE

Projet de l'Union Démocratique Bretonne

Madame, Monsieur,

Au terme de deux mois de consultations et de débat au sein de ses fédérations, l'Union démocratique bretonne vient d'adopter le projet qu'elle défendra auprès des Bretons en vue des élections régionales du 15 mars 1998 et que ses élus s'attacheront à mettre en œuvre.

Sans prétendre à la perfection, l'UDB a voulu manifester sa volonté de sortir la Bretagne du conformisme qui a succédé à «l'épopée des années CELIB» et qui risque de la laisser sur la vase à l'heure où **des défis redoutables** s'annoncent. **Ces défis, quels sont-ils ?** 1) Des coupes claires dans les budgets militaires, d'autant plus brutales que la France les a trop longtemps retardées, et qui ont déjà et auront encore des conséquences graves sur le plan économique et social si des alternatives civiles ne sont pas activement recherchées. 2) Une dégradation continue de la qualité de l'eau par les nitrates et les pesticides (*) qui menace à brève échéance des pans entiers de l'économie bretonne (agro-alimentaire, pêche côtière et cultures marines, tourisme) et qui appauvrit déjà la Bretagne en provoquant des plans de traitement (et non pas de prévention) des pollutions toujours plus coûteux pour le contribuable (cf. les programmes Bretagne Eau Pure 1 puis 2, en attendant les 3, 4, 5...) (**). 3) La mise en œuvre de la monnaie unique qui va accentuer l'internationalisation des rapports économiques alors que la Bretagne est encore l'une des régions de France les moins ouvertes à l'export. 4) Les réformes de la politique agricole commune (PAC), de la Politique commune des pêches (PCP) et des fonds structurels communautaires (aides au développement des régions) contenues dans l'Agenda 2000 de la Commission européenne, avec en perspective une réduction des aides européennes attribuées à la Bretagne. 5) L'élargissement de l'union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale avec le risque évident d'un déplacement vers l'Est du centre de gravité de l'Europe politique, économique et financière. 6) Le renforcement du poids politique et économique des régions de l'Etat espagnol, de l'Irlande, de l'Ecosse et du Pays de Galles qui seront de plus en plus des concurrents directs et féroces pour la Bretagne si nous n'obtenons pas les moyens politiques de construire avec ces régions de vrais partenariats. Saviez-vous que la République d'Irlande a vu sa richesse augmenter entre 1981 et 1993 plus vite que la moyenne des 15 Etats membres de l'Union européenne (+ 66 %) tandis que la Bretagne est la seule région celtique qui a pris du retard (–8 %) ?

Consciente que l'ère des délocalisations industrielles décidées par l'Etat est définitivement révolue et qu'à cet égard rien ne serait plus dangereux que de bercer les Bretons d'illusions, **l'Union démocratique bretonne veut bâtir avec les Bretons un projet de développement autonome qui s'appuie d'abord sur les atouts propres à la Bretagne :** une identité culturelle riche et appréciée qui peut devenir notre premier facteur de développement économique et social, une ouverture sur la mer et des compétences maritimes sans équivalent en France, une population jeune plus qualifiée que la moyenne des Français, un environnement envié mais encore insuffisamment mis en valeur. C'est en s'appuyant d'abord sur ces atouts-là que la Bretagne pourra répondre aux défis de l'élargissement de l'Europe politique et économique et de l'internationalisation des échanges.

L'autonomie de la Bretagne, mot longtemps tabou, n'est plus le sujet d'un débat idéologique, sorte de chiffon rouge que les jacobins de droite comme de gauche ont agité régulièrement pour dissuader les Bretons, qu'ils voulaient dociles et soumis, de contester un système de pouvoir hypercentralisé qui ne profite qu'à une minorité arcbouée sur ses privilèges de caste. **La recherche d'autonomie est une nécessité vitale pour assurer un devenir à la Bretagne et à ses enfants.**

Il est plus que temps que les Bretons, et en premier lieu leurs responsables économiques, sociaux, culturels et politiques, prennent conscience qu'à l'heure où la Catalogne (6 millions d'habitants) pilote un budget de 65 milliards de francs, ce n'est pas la revendication d'une réelle autonomie d'action pour la Bretagne qui est marginale et anachronique en Europe mais le système jacobin français qui étouffe les initiatives. Il est temps de jeter nos œillères pour voir à quelle allure l'Europe et le monde bougent autour de nous. **C'est bien la France telle qu'elle fonctionne qui est marginale et anachronique et les Bretons ont un rôle majeur à jouer pour faire bouger la France.**

Notre devenir est entre nos mains. Avec les prochaines élections régionales une occasion nous est donnée de débattre enfin de cet avenir et de mobiliser les Bretons dans une démarche collective qui donnera de l'énergie à nos ambitions. Sachons ensemble saisir cette occasion.

Christian GUYONVARC'H, porte-parole

(*) 90 % des cantons de France classés en ZES (Zones d'excédent structurel) sont des cantons bretons. Les ZES sont les cantons qui reçoivent par épandage plus de 170 unités d'azote à l'hectare chaque année et qui, de ce fait, font l'objet d'une mesure (provisoire) d'interdiction d'extension des élevages. En Bretagne 71 cantons sont dans ce cas, dans les Côtes d'Armor les deux tiers de tout le département.

(**) En 1993 l'Agence de l'eau Loire-Bretagne avait évalué les besoins pour combattre les pollutions de l'eau à 7 milliards de francs. En 1996 elle les a réévalués à hauteur de 14 milliards de francs !

RÉUSSIR ENSEMBLE LA BRETAGNE

Aménagement du territoire et environnement

Pour un développement durable et équitable

1) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne adoptera un Plan de développement économique, social et culturel répondant aux priorités suivantes : répartition équilibrée des activités sur l'ensemble du territoire breton, développement durable notamment par une agriculture respectueuse de l'environnement et concourant au maintien des emplois, incitation à l'utilisation des énergies renouvelables, développement des activités maritimes (construction et réparation navales, commerce maritime et pêches), transformation et valorisation sur place des matières premières, amélioration des communications extérieures (rail, air, mer), promotion de l'identité bretonne dans la vie publique et sociale, accès pour tous aux nouvelles technologies. *Pour le financement de ce Plan de développement, voir propositions 43 et 44.*

2) – Une banque régionale de Crédit et d'Investissement est à créer pour enrayer le déséquilibre actuel entre la collecte de l'épargne bretonne et son utilisation en Bretagne et pour faciliter la réalisation du Plan régional ainsi que des projets élaborés ou approuvés par la Région et les collectivités locales. Cette banque régionale de Crédit et d'Investissement, placée sous la responsabilité de la Région et intégrant l'actuelle SDR, interviendra en complémentarité avec les banques existantes, notamment mutualistes, et sera destinée à soutenir prioritairement des activités créatrices d'emplois.

3) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne mettra en place un service régional pour la gestion et la distribution de l'eau dans le cadre d'un partenariat avec les «pays» (voir proposition 42). Une harmonisation du prix de l'eau au niveau régional sera assurée.

4) - Le nouveau Conseil régional de Bretagne mènera, sur l'ensemble des bassins versants, une politique de prévention généralisée des pollutions de l'eau d'origine agricole, domestique, industrielle et publique (collectivités locales et services de l'Etat : DDE, DDA, SNCF). **L'actuel programme «Bretagne, eau pure 2» est très insuffisant** dans ses actions, qui n'ont qu'un caractère expérimental, comme dans son aire d'application (seulement 20 bassins versants concernés dont plusieurs ne couvrent que de petits périmètres).

5) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne élaborera une **politique de limitation, de collecte et de traitement des déchets** répondant aux priorités suivantes : limitation des déchets à la source en intervenant auprès des industriels, généralisation du tri sélectif, de la réutilisation et du recyclage, traitement de proximité dans de petites unités pour les déchets ménagers et les déchets industriels banals (DIB).

6) – Dans le cadre de la régionalisation des programmes scolaires (voir proposition 34), le nouveau Conseil Régional de Bretagne intégrera **l'éducation à l'environnement** dans les nouveaux programmes, et ce dès l'enseignement primaire.

7) – Dans le but de réduire la forte dépendance énergétique dont souffre la Bretagne et de limiter les atteintes aux paysages qu'en résultent du fait des lignes électriques à très haute tension, le nouveau Conseil Régional de Bretagne favorisera les sources d'énergie décentralisées : cogénération dans les centrales thermiques comme Cordemais en Loire-Atlantique, énergies renouvelables (biomasse, éoliennes, solaire...).

8) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne fera en sorte que les **futurs schémas national et régional des transports**, prévus par la loi du 4 février 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire, intègrent les mesures suivantes :

– mise à niveau technologique et électrification de l'ensemble du réseau ferroviaire breton (en priorité Lannion-Plouaret, Brest-Quimper et Rennes-Saint-Malo), avec mise au gabarit B + pour le trafic de conteneurs ;

– réouverture au trafic passagers de la ligne ferroviaire Saint-Brieuc-Pontivy-Auray ;

– ligne TGV unique Le Mans-Châteaubriant avec prolongement vers Rennes (vers Saint-Brieuc et Brest), Redon (vers Vannes, Lorient et Quimper) et Nantes ;

– construction d'un aéroport international au nord de la Loire-Atlantique relié par le rail à la gare TGV de Châteaubriant. Cet aéroport intéressera toutes les régions de l'ouest (Bretagne, Basse-Normandie, Anjou, Touraine et Poitou) et permettra de désengorger le ciel parisien ;

– création d'une conférence des ports de commerce bretons, intégrant notamment le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire (4e port de commerce français) et dont le premier objectif sera de faire transiter par les ports bretons tout ce qui est actuellement importé ou exporté de Bretagne par des ports étrangers à la Bretagne (Le Havre et ports de la mer du Nord) ;

– création d'une compagnie maritime régionale de cabotage ;

– réalisation de plates-formes multimodales à Brest et à Nantes-Saint-Nazaire et réouverture des plates-formes existantes à Lorient et Morlaix en valorisant le fret ferroviaire pour le transport terrestre longue distance.

9) – Dans le domaine des **nouvelles technologies de l'information et de la communication**, dont le rôle sera de plus en plus important dans la création d'emplois et qui représentent un enjeu majeur pour le développement local et un aménagement équilibré du territoire, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne accélérera la réalisation d'un réseau régional à haut débit**. Afin de diffuser la connaissance de ces nouvelles technologies auprès de l'ensemble de la population, y compris adulte, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera un programme «Multimédia Pour Tous»** qui consistera principalement en des aides aux collectivités locales pour la formation de formateurs tout public.

10) – Dans le domaine de l'agriculture, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne s'attachera à promouvoir activement une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et du consommateur** et supprimera les aides publiques en faveur de l'agriculture productiviste et polluante.

11) – Dans le domaine des pêches, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera un Observatoire Régional Economique des Pêches dans le but de prévenir les situations de crise** et veillera à ce que la spécificité bretonne soit défendue à Bruxelles.

12) – Pour faciliter la création et la pérennisation des entreprises bretonnes, le nouveau Conseil Régional de Bretagne mettra en place des procédures de soutien et d'accompagnement durable. Les créateurs d'entreprise bénéficieront d'une véritable formation.

Pour une Bretagne vraiment solidaire

Emploi, formation

13) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne conditionnera les aides économiques que la Région verse aux entreprises pour leur développement à l'ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail, à mener avec des interlocuteurs syndicaux représentatifs du personnel. La réduction du temps de travail devra s'accompagner de créations d'emplois. Le respect des conventions collectives (salaires, conditions de travail) sera également requis.

14) – Pour généraliser la formation tout au long de la vie rendue nécessaire par l'évolution de plus en plus rapide des technologies, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne développera la formation en alternance en accordant une attention toute particulière à la formation générale et théorique,** indispensable à une époque où précisément les technologies connaissent des évolutions constantes et requièrent des qualités d'adaptation.

15) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne négociera avec l'Etat la régionalisation de la taxe d'apprentissage pour assurer un financement équitable des établissements d'enseignement technique et professionnel et en contrôlera l'utilisation. Cette régionalisation de la taxe d'apprentissage tiendra compte du fonds de péréquation nationale de la taxe d'apprentissage que l'Etat vient de créer.

Santé

16) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne agira pour le **maintien des équipements sanitaires de proximité** en travaillant sur les complémentarités (spécialisation plutôt que fermeture des petites unités).

17) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera une Agence régionale de la prévention qui aura pour priorités d'action :

– la promotion de la santé par l'information la plus large et la responsabilisation individuelle ;

– le dépistage, la rééducation et la réadaptation ;

– le soutien aux populations défavorisées ;

– la lutte contre les deux fléaux bretons que sont l'alcoolisme et le suicide ;

– la lutte contre les pollutions de l'eau, de l'air et des aliments (pesticides, nitrates, ammoniaque, métaux lourds, hormones, etc.).

Exclusion

18) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera une Mission régionale de lutte contre l'exclusion pour coordonner les actions existantes et les amplifier. Les actions en direction des publics les plus éloignés de l'emploi seront prioritaires. Le nouveau Conseil Régional de Bretagne participera aussi au développement d'une politique en faveur des familles en difficulté et notamment en faveur des familles monoparentales.

Logement

19) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne aura pour attribution la politique du logement social. Pour appliquer le principe du droit au logement pour tous, contenu dans la loi Besson, il faut développer le logement social en Bretagne par la réalisation de petites unités intégrées dans les quartiers urbains et dans les communes rurales (revitalisation des centres-bourgs). Il faut en faciliter l'accès aux populations défavorisées en modifiant les mécanismes d'aide et en renforçant l'accompagnement social. L'accès aux services de première nécessité (eau-gaz-électricité) doit être garanti pour les familles en réelle difficulté, en relation avec les services sociaux.

Jeunesse

20) – En partenariat avec les «Pays» (voir proposition 42), le nouveau Conseil Régional de Bretagne participera au financement d'une véritable politique en direction de la jeunesse dans le cadre de leurs loisirs, notamment en milieu rural, et proposera la création d'un **réseau régional «Espace Jeunesse Bretagne» sous forme de lieux de rencontre et d'animation multiloisirs.**

Femmes

21) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne favorisera une représentation normale des femmes en politique et dans la vie publique en général.

Pour une identité bretonne forte, ouverte et créative

Du fait que nous vivons à une époque où l'éducation et les loisirs prennent une part de plus en plus importante dans notre existence, la culture au sens large du terme est appelée à participer non seulement à l'épanouissement personnel mais aussi à la création de nombreux emplois. Grâce à son identité originale et de plus en plus appréciée non seulement dans notre région mais aussi en France et à l'étranger, la Bretagne est d'autant mieux placée pour bénéficier de cette dynamique. Encore faut-il que le Conseil Régional en soit convaincu et appuie ce mouvement. Nous nous engageons à mener une politique très offensive sur le plan culturel pour développer toutes les potentialités de la culture, y compris en termes d'emplois.

22) – Aujourd'hui 62 % des crédits du ministère français de la Culture sont accaparés par la seule région parisienne qui ne représente que 2 % du territoire et 19 % de la population. Cette situation, profondément injuste et antisociale car elle privilégie des publics aisés, doit cesser. Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera la **régionalisation de 80 % des crédits du ministère de la Culture,** soit environ 12 milliards de francs pour l'ensemble des régions. Ces crédits, directement gérés par les conseils régionaux, serviront en Bretagne à entretenir et animer le patrimoine, pour des circuits touristiques toute l'année, mais aussi à soutenir la création artistique sous toutes ses formes et l'éducation artistique dans les établissements scolaires et les structures associatives. La politique culturelle de la Région valorisera particulièrement la culture née du peuple, trop souvent méprisée par les cercles parisiens mais qui constitue cependant la base essentielle de la culture moderne, en Bretagne comme ailleurs.

23) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera la **relocalisation en Bretagne des collections du Musée de la Marine,** actuellement installées au Trocadéro à Paris et que l'Etat ne valorise pas. Avec ou sans ces collections, le nouveau Conseil Régional proposera aux trois villes bretonnes les plus affectées par la réduction du budget militaire (Brest, Lorient et Saint-Nazaire) la **réalisation d'un réseau d'équipements culturels et technologiques, du type Futuroscope de Poitiers et consacrés à la Mer.** Ce réseau, qui pourrait être baptisé **«La Bretagne de Jules Verne»** (en référence à l'écrivain nantais), intégrera naturellement l'Océanopolis de Brest et les musées maritimes existant sur l'ensemble du littoral breton).

Une télévision bretonne pour de nombreux emplois

24) – Le nouveau Conseil Régional créera un **Fonds pour la création audiovisuelle en Bretagne.** Ce fonds sera **financé par 30 % du produit de la redevance TV payée par les téléspectateurs bretons.** Il alimentera un **Office breton de l'audiovisuel** qui aura pour missions : 1) de créer puis d'animer **une télévision et une radio bretonnes à vocation généraliste** (sur le modèle de ce qui existe au Pays de Galles, en Catalogne, au Pays Basque et en Galice), accordant une large place au breton et au gallo aux côtés du français, pour traiter de tous les sujets y compris internationaux - 2) d'**aider la création cinématographique en Bretagne.** Cette politique aura des effets très positifs sur l'emploi comme le montre l'exemple du Pays de Galles, moins peuplé que la Bretagne (à peine 3 millions d'habitants contre 4), où l'existence d'une chaîne de télévision en gallois depuis 15 ans a permis de créer 3.000 emplois, principalement en zone rurale. Peut-on se priver de 3.000 emplois en Bretagne aujourd'hui ? Nous répondons non.

25) – Pour compléter l'aide à la création audiovisuelle en breton et en gallo, un **Fonds spécifique pour la création en langue bretonne et en gallo sera créé :** livres, théâtre, disques.

26) – L'accès à la connaissance de l'histoire et de la civilisation bretonnes pour tous est fondamental pour l'avenir de l'identité bretonne, pour l'avenir de la Bretagne tout court. C'est pourquoi le nouveau Conseil Régional veillera à permettre cet accès par tous les moyens de diffusion existants : établissements scolaires, télévision, radio, multimédia, équipements culturels (bibliothèques et médiathèques, etc.). **Le nouveau Conseil régional veillera tout particulièrement à ce que les programmes scolaires intègrent l'histoire et la civilisation bretonnes, au besoin en finançant les outils pédagogiques nécessaires.**

La langue bretonne, joyau fragile de la Bretagne

La langue bretonne, si elle n'est pas toute la culture bretonne, est un élément de notre identité collective. Bretonnants ou pas, tous les Bretons sont conscients qu'en perdant la langue bretonne, la Bretagne ne serait plus jamais la même et renoncerait à une part d'elle-même. ***Le Conseil Régional de Bretagne, en tant qu'assemblée représentative des Bretons, a le devoir de mener une politique non seulement de conservation mais plus encore de revitalisation de la langue bretonne.***

27) – Le nouveau Conseil Régional demandera au gouvernement français de signer la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires et de doter les langues de la République autres que le français d'un vrai statut. Sans attendre, **le nouveau Conseil Régional déclarera la langue bretonne «langue spécifique de la Bretagne» et en fera une langue officielle de fait** avec utilisation du breton, aux côtés du français, au Conseil Régional et dans ses actes. Une signalisation bilingue sera mise en place sur l'ensemble des voies de circulation et dans la signalétique des bâtiments publics.

28) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera un Office de la langue bretonne intégrant un observatoire statistique (sur le modèle des offices catalan, basque et galicien). Les missions de cet Office seront les suivantes : soumettre des propositions au Conseil Régional pour développer l'utilisation de la langue bretonne dans l'enseignement et la vie publique et sociale, apporter une aide technique aux collectivités locales (traductions, études toponymiques, signalisation bilingue, etc.) et à tout organisme public ou privé (entreprises, établissements de santé, professions libérales, etc.) souhaitant utiliser le breton.

29) – Dans le cadre de la régionalisation des programmes scolaires (voir proposition n° 34), l'enseignement du breton et du gallo sera proposé à raison d'au moins 3 heures par semaine dans toute école primaire ainsi que dans les collèges et lycées.

30) – Le breton pourra être choisi comme première langue vivante dans les collèges et les lycées.

31) – La scolarisation en langue bretonne et les filières bilingues français-breton seront proposées partout avec un recrutement spécifique des enseignants en breton.

32) – Les écoles, collèges et lycée Diwan seront intégrés, dans le respect de leur méthode pédagogique par immersion linguistique, dans le service public régional d'éducation et la formation qu'ils dispensent sera prolongée au niveau de l'enseignement supérieur.

33) – Dans toutes les formations, les enseignants pourront recevoir, sur la base du volontariat, une formation en breton.

Régionaliser l'éducation pour vivre et travailler au pays

34) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne engagera des négociations avec le gouvernement pour obtenir en Bretagne la **régionalisation des programmes et du recrutement des enseignants à tous les niveaux d'enseignement.** Cette régionalisation tiendra compte de la nécessaire harmonisation aux niveaux français et européen. Elle permettra à la Bretagne de rejoindre le camp des nombreuses régions d'Europe qui ont déjà obtenu la régionalisation de l'éducation, à savoir toutes les régions allemandes, espagnoles et belges.

35) – La politique régionale de l'éducation se fixera pour objectifs : le maintien des écoles en milieu rural, la lutte contre l'échec scolaire, l'autonomie, la capacité d'analyse et la formation de l'esprit critique, la responsabilité individuelle, une amélioration de la possibilité matérielle pour les enfants handicapés physiques d'être intégrés dans les structures scolaires, la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la sensibilisation renforcée aux disciplines artistiques et sportives, la connaissance de l'histoire et de la civilisation en breton, la formation tout au long de la vie.

36) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne engagera des négociations avec le gouvernement pour obtenir la **régionalisation de la carte universitaire. Il créera une nouvelle université multisites en réseau en Centre-Bretagne, spécialisée dans les sciences du vivant** (biologie, environnement...). L'Université de Corte (7.000 habitants) en Corse, mais aussi celles d'Aberystwyth (12.000 habitants) au Pays de Galles et de Vic (30.000 habitants) en Catalogne prouvent que l'organisation d'un enseignement supérieur en Centre-Bretagne est possible si la volonté politique existe. Cette volonté, nous l'avons.

Des institutions fortes pour une dynamique de développement

37) – Le conseil Régional de Bretagne nouvellement élu affirmera l'existence du peuple breton, défini comme une identité en devenir, ouverte à tous ceux, Bretons d'origine ou Bretons d'adoption, conscients de la dimension collective, historique, culturelle et sociale de la réalité bretonne. Il demandera sa reconnaissance constitutionnelle par la République comme sont reconnus les peuples catalan, basque et galicien dans la constitution espagnole.

38) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera et agira pour la réunification administrative de la Bretagne (retour de la Loire-Atlantique en Bretagne). Il proposera la procédure suivante : un débat public de six mois avec accès équitable aux médias, conclu par un référendum en Loire-Atlantique et pour ce qui concerne l'actuelle région administrative de Bretagne, un référendum ou un vote de l'assemblée régionale. La réunification administrative sera obtenue par un vote favorable dans chacune des deux circonscriptions.

39) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne proposera aux autres régions situées à l'ouest de l'Ile-de-France (Basse-Normandie, Anjou, Touraine, Poitou) la création d'une structure de concertation permanente chargée par les régions membres d'élaborer un schéma interrégional d'aménagement et de développement du territoire et de veiller à son application. Cette structure de concertation aurait pour objet de bâtir une politique de développement autonome pour répondre à l'attraction de Paris et à l'émigration des jeunes qu'elle provoque. Les structures existantes de ce genre, nommées «euro-régions», regroupent par exemple : 1) le land de Sarre (Allemagne), la Lorraine (France) et le Luxembourg - 2) la Généralitat de Catalogne (Espagne) et les régions de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon (France) - 3) les communautés autonomes d'Euskadi et de Navarre (Espagne) et la région Aquitaine (France). Les «euro-régions» ne consistent pas à fondre des régions à forte identité dans des magmas technocratiques mais à dynamiser des solidarités économiques.

40) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne défendra auprès du gouvernement, des parlementaires et des autres conseils régionaux l'idée de **transformer l'actuel Sénat en Assemblée des Régions.** Cette Assemblée des Régions disposera d'un droit d'initiative législative dans tous les domaines touchant à l'aménagement du territoire.

41) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne fixera lui-même le mode de scrutin des prochaines élections régionales en Bretagne. Les nouveaux conseillers régionaux qui auront défendu ce projet proposeront d'élire la moitié des conseillers régionaux à la proportionnelle intégrale dans le cadre d'une circonscription régionale unique et l'autre moitié dans le cadre des «pays» (voir proposition 42),en tenant compte du poids démographique de chaque «pays» dans la répartition des sièges à pourvoir. Ce double collège d'élus permettra d'atteindre plusieurs objectifs démocratiques : l'assurance d'un débat électoral à l'échelle de toute la Bretagne (grâce à la circonscription régionale) et d'une représentation de chaque partie de la Bretagne (grâce aux circonscriptions de «pays»), une représentation de chaque sensibilité politique, une majorité stable.

42) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne engagera des négociations avec le gouvernement pour **généraliser et institutionnaliser les «pays» qui correspondent aux bassins de vie. Les départements (conseils généraux et préfectures) seront supprimés. Les compétences des conseils généraux seront réparties entre les «pays» et la Région. Les «pays» assumeront également les compétences des différentes structures intercommunales existantes (districts, communautés de communes, etc.).** La délimitation géographique des «pays» sera précédée d'une consultation démocratique. Chaque «pays» sera doté d'un Conseil élu au suffrage universel direct à la proportionnelle intégrale. Les services de l'Etat seront regroupés et réorganisés au niveau de la Région.

Un budget régional nettement renforcé pour une politique ambitieuse

Aujourd'hui le budget de la Région administrative Bretagne (sans la Loire-Atlantique) n'est que de 3 milliards de francs pour 3 millions d'habitants, c'est-à-dire équivalent à celui de la seule Ville de Rennes. A titre de comparaison l'Ecosse (5 millions d'habitants) disposera à partir de l'an 2000 d'un budget annuel de 140 milliards de francs. D'ores et déjà, la communauté autonome d'Euskadi (Pays Basque sud), avec 2,5 millions d'habitants, dispose d'un budget de 35 milliards de francs. En France les régions sont encore des mineurs politiques et économiques alors que partout ailleurs en Europe elles disposent déjà ou disposeront bientôt (Ecosse, Pays de Galles) de pouvoirs considérables. Si la Bretagne ne veut pas être isolée et affaiblie dans une Europe et un monde en profonde mutation, elle doit augmenter ses moyens d'agir, donc son pouvoir politique et le budget qui va avec.

43) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne négociera avec le gouvernement le versement au budget de la Région d'une quote-part d'impôts d'(Etat payés par les contribuables bretons. cette quote-part sera calculée en tenant compte des nouvelles compétences de la Région.

44) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera la création au niveau national d'un fonds de péréquation interrégional global. Ce fonds de solidarité interrégional, rendu d'autant plus nécessaire par les perspectives de contraction et de concentration géographique des aides régionales de l'Union européenne en vue de l'adhésion de plusieurs pays d'Europe centrale (cf. Agenda 2000 de la Commission européenne), visera à corriger les déséquilibres régionaux et à réparer les autres conséquences de plusieurs siècles de centralisme.

La Bretagne, région majeure en Europe

45) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne développera sa représentation auprès des institutions européennes. Il agira pour une **réforme du mode d'élection des députés européens qui garantisse à la Bretagne une représentation spécifique et équitable** (aujourd'hui, avec 7 % de la population française, la Bretagne ne compte que deux députés européens sur les 87 qui composent la délégation française au Parlement européen). Le nouveau Conseil Régional demandera le **versement direct au budget de la Région des aides européennes attribuées par Bruxelles à la Bretagne** (actuellement ces aides sont versées au budget de l'Etat, ce qui entraîne des retards dans leur mise en œuvre en Bretagne voire des détournements d'affectation).

46) – Dans ses domaines de compétence, la Bretagne pourra signer des accords de coopération avec d'autres peuples et régions, notamment dans le cadre européen. Elle s'attachera à **promouvoir la coopération décentralisée avec les pays en retard de développement** par des aides aux collectivités locales et au mouvement associatif pour des projets concrets.

●●●

Document élaboré par l'Union Démocratique Bretonne en vue des élections régionales du 15 mars 1998.

UDB - BP 80722 - 44007 Nantes/Naoned Cedex 01 ou UDB - BP 203 - 56102 An Oriant/Lorient Cedex.

Colloque Eau et Agriculture Durable

Le citoyen-consommateur ne consomme pas seulement des produits agricoles et alimentaires, mais également de l'espace, des paysages, de l'eau de qualité...

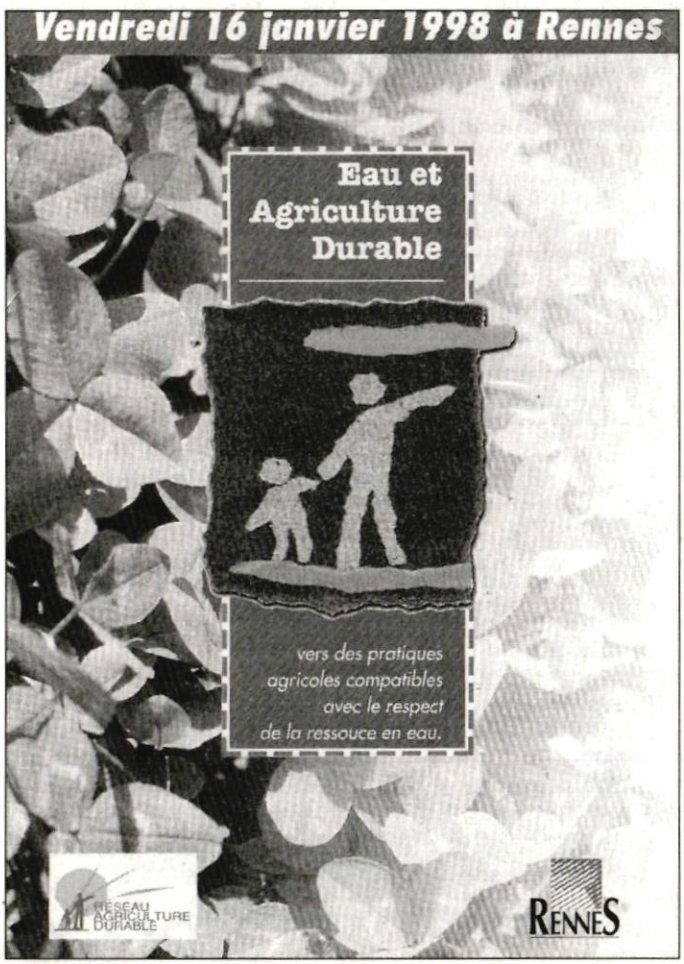
Après avoir atteint des performances productives inégalées par d'autres régions françaises, la Bretagne vit sous stress permanent les relations entre l'agriculture et les consommateurs d'eau, d'espace rural et d'environnement.

Il est donc indispensable de proposer des solutions alternatives : existe-t-il des pratiques agricoles compatibles avec le respect de la ressource en eau ? A quelles conditions peuvent-elles se développer ? Comment les évaluer ? Sur la base de quel contrat entre les agriculteurs et les autres partenaires de "la filière eau" ? Quelle prise en compte par le secteur agro-alimentaire et quelles incidences sur l'emploi ?

La problématique bretonne n'est pas isolée en Europe. D'autres régions, d'autres pays, dans le contexte de saturation des marchés, de concurrence avivée et de crise de l'emploi, connaissent une situation similaire. Dans certains cas, les acteurs répondent à une nouvelle mission, produire de l'eau potable, en inventant des solutions conciliant durablement économie et environnement.

Le colloque international "Eau et Agriculture Durable" a pour objectif d'apporter un éclairage aux élus, aux acteurs économiques et aux représentants associatifs.

Après l'exposé des problèmes posés aux collectivités pour obtenir une eau de qualité, la première partie du colloque visera à présenter les points de vue des acteurs et des usagers.



La participation de partenaires étrangers (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Espagne, Suisse, USA, Equateur, Vénézuela) du Réseau Agriculture Durable renforcera l'intérêt des échanges et des propositions.

La présentation de différents scénarios d'évolution à l'échelle d'un bassin versant permettra ensuite d'apprécier si le choix de l'agriculture durable peut être sérieusement envisagé.

Après une analyse des propositions de réforme de la PAC et une synthèse des attentes des participants au colloque, les Ministres français de l'Agriculture et de l'Environnement seront sollicités.

Ce colloque se déroulera sur une journée le **vendredi 16 janvier 1998**, à l'auditorium du Triangle **à Rennes** et fera suite à un séminaire de trois jours réunissant des représentants de différents pays.

Programme préliminaire

9 h, accueil.

9 h 30, ouverture du colloque : M. Edmond Hervé, député-maire de Rennes. Président de séance : Ricardo Petrella, expert européen, président de l'Université de Louvain.

9 h 45 : La responsabilité des collectivités locales : agir à la source.

– Le cas de San Pablo {Equateur)*.

– Les contrats de la ville de New-York avec les agriculteurs.*

– L'expérience de la ville de Rennes dans la reconquête de la qualité de l'eau.

10 h 30 : Le point de vue des acteurs socio-économiques et des usagers. Animation : Jean-François Bourblanc, rédacteur en chef d'Entraid'Ouest.

– Une nouvelle agriculture pour retrouver l'eau pure ; collectif "cohérence" (association de consommateurs, de protecteurs de la nature et de paysans).

– Nouveaux espaces économiques pour l'agro-alimentaire et la distribution. Attentes et propositions des élus pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

– Développer des pratiques agricoles ayant un effet positif sur la qualité de l'eau : synthèse des travaux du séminaire international précédant le colloque.

12 h, débat.

13 h, déjeuner.

14 h 30 : Enjeux internationaux et développement durable : M. R. Petrella.

14 h 45 : Approche du développement durable en Bretagne par l'étude de scénarios d'évolution sur un bassin versant ; effets sur l'emploi et l'environnement : Renaud Layadi, économiste, expert auprès de la Commission Européenne.

15 h 15 : Les réformes européennes engagées et les hypothèses de changement : Arie Van Der Brand, président de CLM (Pays-Bas), membre du groupe de Bruges.*

15 h 45, pause.

16 h : Quel projet pour l'agriculture durable en France et en Europe ? Mme Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement ou représentant(e).* M. Louis Le Penser, ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

17 h 30, clôture du colloque.

** sous réserve de confirmation de la participation.*

CEDAPA

Centre d'Etude pour un Développement Agricole Plus Autonome

♣ **Environ 150 agricultrices et agriculteurs** qui s'efforcent de pratiquer une agriculture durable, c'est-à-dire économe, respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois et transmissible aux générations futures.

Ils cherchent à produire une alimentation de qualité en valorisant au mieux les ressources disponibles sur leur exploitation, à commencer par l'herbe. Ils privilégient le pâturage de prairies à base de trèfle blanc, pour ce qui concerne l'élevage de ruminants. Les monogastriques sont de préférence élevés sur paille ou sur litière, avec une alimentation produite essentiellement sur l'exploitation.

Les adhérents du CEDAPA réduisent leurs besoins en intrants, notamment pour ce qui concerne les engrais azotés, les pesticides et les protéines du commerce.

Rejetant la productivité à outrance, ils préfèrent développer des systèmes à taille humaine et à forte valeur ajoutée.

Très attachés à l'idée d'une production agricole liée au sol, ils ont le sentiment de redécouvrir un métier riche, qui fait sans cesse appel à leur capacité d'observation et de choix. Ils ont aussi la satisfaction de rester maître de leur développement.

♣ **Quatre cent vingt sympathisants** abonnés à l'***Écho du CEDA PA***. Ecrit par des agriculteurs, des techniciens et des chercheurs, ce bimestriel explique au fil des mois les méthodes et techniques utilisées ou expérimentées par les adhérents du CEDAPA.

♣ **Une quarantaine dé réunions** de formation ***«les pieds dans l'herbe»***, chaque année. Elles sont destinées aux agriculteurs qui souhaitent faire évoluer leur système de production, dans le sens d'un respect plus grand du consommateur et de l'environnement.

♣ **Un programme de recherche-action** intitulé ***Systèmes Terre et Eau.*** Mené avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et le Conseil Général des Côtes-d'Armor, il vise à expertiser l'efficacité économique et écologique des pratiques agricoles du CEDAPA.

♣ **Un cahier des charges pour une agriculture durable** que les agriculteurs signataires s'engagent à respecter dans leurs pratiques quotidiennes. Ses principaux axes :

– un système fourrager basé sur l'herbe ;

– pas d'azote minéral sur prairie (quantité limitée sur les autres cultures) ;

– application immédiate de la directive nitrate améliorée (140 unités d'azote organique par hectare de SAU) ;

– restriction de l'emploi des pesticides (insecticides sur céréales et régulateurs de croissance interdits) ;

– maintien et reconstitution du bocage.

♣ **Une porte ouverte sur d'autres alternatives de développement agricole**. Les systèmes de production expérimentés par les éleveurs du CEDAPA sont multiples et évolutifs. Il n'est pas rare que nos adhérents cheminent d'un système intensif classique à un système durable à base d'herbe pour évoluer finalement vers l'agriculture biologique. D'autres trouvent un équilibre dans une simple augmentation de la part d'herbe sans pour autant que le maïs disparaisse de l'assolement. Cette diversité est notre richesse, ***pourvu que la recherche de l'autonomie, de l'économie et de la liaison au sol soient préservées.***

♣ **Une équipe de techniciens à votre service :** ils et elles animent les formations et des voyages d'étude, assurent un appui technique individuel, instruisent les dossiers de réduction des intrants, recherchent des références sur les pratiques de l'agriculture durable...

LE RÉSEAU

→ Le CEDAPA fait partie de la FRCIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Monde Rural) au même titre que deux autres associations sœurs : l'ADAGE (Ille-et-Vilaine) et le CIVAM de Cornouaille (Finistère). ***Contact FRCIVAM : 02.99.50.77.29.***

→ Le CEDAPA adhère au Réseau Agriculture durable qui fédère tous les groupes d'agriculteurs en marche vers une agriculture économe, transmissible, créatrice d'emploi et respectueuse de l'environnement. Le RAD a notamment constitué un réseau d'exploitations que les classes d'enseignement agricole peuvent visiter sur demande. ***Contact ROAD : 02.43.56.93.52.***

→ Le CEDAPA est également membre du Collectif Eau Pure de la région de Saint-Brieuc, lequel regroupe des associations de protection de la nature, des associations de consommateurs, des groupes paysans militants de l'agriculture durable et biologique. ***Contact Collectif Eau Pure : 02.96.33.11.34 ou 02.96.33.10.57.***

Bibliographie :

– La prairie temporaire à base de trèfle blanc, *par André Pochon ;*

– Du champ à la source, retrouver l'eau pure, *par André Pochon ;*

– Pratiquer une agriculture qui répond aux besoins d'aujourd'hui sans remettre en cause les ressources naturelles pour les futures générations, *par le Réseau Agriculture durable ;*

– Pour une agriculture citoyenne, *par le groupe Paysans et Citoyens.*

Et, tous les deux mois, ***L'Écho du CEDAPA.*** *L'abonnement coûte de 60 F (pour les adhérents) à 150 F (pour les organismes).*

Le projet de régularisation de la pisciculture de Pont-Kerlo

Interpellés par le projet de régularisation de la pisciculture de Pont-Kerlo à Plouay en vue de faire entériner un doublement de la production initialement autorisée, nous avons interrogé à ce sujet un membre de l'association écologique locale Les Amis de la Rivière.

1) Que pensez-vous des études réalisées dans le cadre de l'enquête d'utilité publique ?

– Leurs conclusions sont contestables parce qu'elles ont été réalisées en février, période de fortes eaux où les rejets chimiques et organiques sont très dilués. Des études effectuées en période d'étiage, c'est-à-dire en été, auraient été plus significatives.

2) Quel serait l'impact de la régularisation de la pisciculture sur le milieu aquatique ?

– La production intensive de truites entraîne un fort pompage de l'eau qui ne respecte pas le débit d'étiage en été, une énorme quantité de rejets chargée en matières organiques qui détruisent la qualité du milieu aquatique – matières en suspension à teneur élevée en ammoniaque et produits médicamenteux (plus de quinze tonnes par an) dont l'incidence reste méconnue.

3) Quelles en seraient les conséquences directes sur la population et l'environnement en termes de pollution ?

– La prise d'eau de Kereven à Pont-Scorff, située à 6 km en aval de l'exploitation, alimente les syndicats d'eau de Pont-Scorff et de Lorient. En outre, le plan d'épandage prévu pour les boues à Querrien et Locunole paraît inapplicable en raison de la distance à parcourir...

Pour ces raisons, nous nous opposons à un tel projet et attendons des élus une prise de position responsable et énergique pour la santé des populations concernées et pour une eau pure en Bretagne.

Marie-José ALANOT
et Henri LE BORGNE

Réunification de la Bretagne

Lettre du Ministère de l'Intérieur à M. Gautier, Conseiller Régional de Bretagne

Monsieur le Conseiller Régional,

Le Premier Ministre a transmis à Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Intérieur, la correspondance par laquelle vous faites part de votre souhait de rattacher le département de la Loire-Atlantique à la Région Bretagne.

En vertu des dispositions de la loi du 5 juillet 1972 et notamment de son article 2, il ressort que les limites territoriales et le nom des régions peuvent être modifiés sur proposition ou après avis des conseils régionaux et des conseils généraux intéressés.

Cette modification relève donc d'une procédure locale particulière et dans la mesure où celle-ci aura été mise en œuvre, ce dossier sera examiné avec toute l'attention qu'il mérite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Régional, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef de Cabinet
J.P. Geoffroy
le 28/11/97

Vœu relatif à l'organisation d'un référendum présenté par G. Gautier, Conseiller Régional de Bretagne



Lors de la session du 30 juin 1997, le Conseil Régional de Bretagne a adopté un vœu relatif à la réunification de la Bretagne. Le rattachement de la Loire-Atlantique étant légitimé par des éléments historiques, culturels, sociologiques, juridiques.

De manière à renforcer la volonté exprimée par les élus bretons quant à l'ouverture d'un large débat entre les deux régions concernées, le Conseil Régional de Bretagne, sans méconnaître la gravité des problèmes soulevés et conscient des réponses à leur apporter, demande l'organisation d'un référendum réalisé sur l'ensemble de la Bretagne historique, pour donner la possibilité à tous les Bretons de se prononcer sur la réunification de la Bretagne.

Saint-Brieuc, le 4/11/97

Position du FN en faveur de la réunification de la Bretagne

Comme tout parti d'extrême-droite, le FN est pour un Etat autoritaire et liberticide donc hyper centralisé. Les habitants de Loire-Atlantique, comme ceux des quatre autres départements bretons ne se laisseront pas abuser. L'UDB peut témoigner, notamment par la voix de son porte-parole (ancien chargé de mission à Bruxelles), que les élus du FN au Parlement européen se sont toujours opposés avec virulence à tout texte en faveur des autonomies régionales.

Les propositions et le discours du FN sur les régions sont donc contradictoires et démagogiques. Les Bretons et particulièrement les habitants de Loire-Atlantique, qui ont voté massivement pour l'Europe, savent que sa construction démocratique passe par la création de régions à identité forte et par une économie solidaire.

Nous ne réclamons pas une réunification de la Bretagne pour qu'elle se replie dans une culture folkloriste française, mais au contraire, pour qu'elle puisse faire le poids dans l'Europe de demain et qu'elle soit le moteur du développement de l'Ouest armoricain dans la France d'aujourd'hui. Sans aller plus loin dans l'analyse, on voit bien que le discours FN est donc contradictoire et démagogique. On ne peut pas prôner un nationalisme exacerbé, anti-européen, et se prétendre régionaliste. Les habitants de notre département le comprendront aisément.

Mais l'UDB se tourne également vers les autres forces politiques du département. Pour l'UDB, les partis démocratiques, et notamment ceux de gauche (PS, PC, Verts, MDC), ont une lourde responsabilité en laissant le FN récupérer à son compte une revendication démocratique. Après l'identité nationale, laisseront-ils le FN récupérer et salir l'identité régionale ?

Patrick PELLEN,
Conseiller municipal de Nantes,
membre du Bureau politique,
porte-parole pour la Loire-Atlantique.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Jean-Loup CHRÉTIEN : *Breton de l'année 1997*

Armor Magazine a désigné le 16e "Breton de l'année". Après Stivell, X. Leclercq, A. Lavanant et Y. Thibault, c'est J.L. Chrétien.

A 59 ans, il vient d'effectuer son troisième vol dans l'espace. Général et spationaute, Jean-Loup Chrétien revendique ses racines bretonnes. Il n'a pas oublié les bons moments passés sur les bancs de la petite école de Ploujean, près de Morlaix. Ni ses études secondaires au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, puis au lycée de Morlaix.

Emigré depuis quatre années à Houston, où il vit avec Amy, son épouse américaine, Jean-Loup Chrétien est le premier Français à avoir effectué une sortie dans l'espace. C'était en 1982. Six ans plus tard, il retourne dans l'espace et séjourne près d'un mois à bord de la station orbitale soviétique MIR, une station à laquelle il a rendu une nouvelle visite en cette année 1997 à bord de la navette américaine Atlantis.

Aux Etats-Unis, ses amis sont Bretons, Irlandais, Ecossais, Gallois. *"Lorsque l'on se retrouve, nous sommes tous cousins germains."* Et il n'est pas encore décidé à poser son sac. Un voyage vers Mars ou sur la Lune ne serait pas pour lui déplaire.

La foule pour les 25 ans de chansons de Yann-Fanch KEMENER

La date du 29 novembre 97 restera sans nul doute dans bien des mémoires de nombreux Bretons, et dans celle de Yann-Fanch Kemener en particulier. En effet, près de 5.000 personnes, parfois venues de très loin, avaient tenu à faire le déplacement jusqu'au Pavillon de Quimper, pour venir souhaiter un bon anniversaire à l'artiste, à l'occasion de ses 25 ans de chansons et de scène.

Tout en noir, la main sur le micro, Yann-Fanch a chanté accompagné d'une bonne vingtaine d'artistes ou chanteurs, depuis Erik Marchand, en passant par Marcel Guilloux, Eugénie Goadeg ou Louise Ebrel. Mais avec de nombreux musiciens également, puisque l'on a pu applaudir successivement Ar Re Yaouank, Carré Manchot, Storvan, Didier Squiban, Tan Ba'n Ti, et quantité d'autres.

Pendant ce temps le public dégustait ce moment intense dans un silence quasi religieux.

Des moments forts, il y en eu plusieurs, que ce soit le duo avec Kristen



Nikolaz, le kan ha diskan avec les Frères Morvan et leur éternelle chemise à carreaux, ou encore le fou rire de Yann-Fanch avec Eugénie Goadeg qui se trompait dans sa chanson.

Le fest-noz qui suivit ce spectacle fantastique, restera également dans les annales, avec 5.000 personnes qui tentaient vaille que vaille, de danser dans une salle pleine à craquer, transformée en fournaise. Là encore le programme musical sut être à la hauteur, et c'est jusqu'à 3 heures du matin, que les plus tenaces restèrent pour danser plinns, gavottes et autres ronds de Saint-Vincent.

Pour l'occasion de nombreuses caméras filmaient toute la soirée, et une vidéo devrait voir le jour prochainement.

Manifestation à Vannes contre la politique culturelle de l'Etat et de la Région : l'UDB soutient "les artistes et acteurs culturels en colère"

L'Union démocratique bretonne (UDB) a apporté son soutien aux "artistes et acteurs culturels de Bretagne en colère" qui entendaient protester contre la politique culturelle du ministère et du Conseil Régional en manifestant lundi 8 décembre à Vannes, à l'occasion de la remise des "prix de la création artistique" par Yvon Bourges.

L'UDB constate en effet que le Conseil Régional, loin de corriger les déséquilibres de la politique de l'Etat, ne fait que les aggraver en privilégiant les arts dits "majeurs" au détriment des expressions artistiques modernes et populaires.

L'UDB désapprouve et s'inquiète de l'augmentation des pouvoirs des DRAC annoncée à partir du 1er janvier 1998. En effet les DRAC sont à la culture d'Etat ce que les intendants généraux étaient à la monarchie, des serviteurs dociles du centralisme. Ainsi le directeur de la DRAC d'Aquitaine, Jean-Marie Lucas, s'est-il opposé à une demande de subvention pour un dictionnaire occitan en raison de l'article 2 de la Constitution qui proclame, depuis 1992, que *"la langue de la République est le français"*.

L'UDB veut rompre avec ce système de type soviétique qui méprise la création artistique en région et réclame le transfert aux Régions de 80 % des crédits du Ministère de la Culture, soit 12 milliards de francs, ainsi que l'organisation avec tous les acteurs culturels d'un débat public sur la place et l'avenir de la culture en Bretagne.

Où en est-on en République de Djibouti ?

Les 20, 21 et 22 octobre dernier, une délégation du Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie, dont le président Ahmed Dini, ancien Premier ministre de la République de Djibouti, a donné une conférence le 22 au soir, organisée avec succès par la section de Brest de l'UDB et Frankiz Breizh. Il a rappelé que la dictature en Afrique, et notamment à Djibouti, n'est pas un projet de société ; elle prend un caractère d'ethnocratie ; elle s'appuie à l'intérieur du pays sur la répression et la corruption, et à l'extérieur sur le mensonge et la mendicité. Un tel système devient source d'insécurité ; certains acceptent la soumission, certains s'en vont (il y a aujourd'hui 20.000 réfugiés, non reconnus, en Ethiopie), d'autres résistent par les armes (c'est le cas du FRUD). Le nombre des forces armées djiboutiennes est passé à 18.000 hommes, pour une population de 500.000 hommes, dont 80.000 hommes valides ; elles absorbent 70 % du budget ; elles recrutent des mercenaires dont elles ne peuvent se débarrasser en payant des primes de démobilisation.

Il faut essayer de ne pas continuer la lutte armée jusqu'à l'écroulement fracassant du régime, créant un risque d'anarchie ; une transition négociée est nécessaire entre l'opposition et le régime en place qui la refuse depuis vingt ans.

Il est de la responsabilité de ceux dont le régime dépend pour sa survie de faire pression sur celui-ci en vue d'une solution négociée. Si Hassan Gouled Aptidon, dictateur au pouvoir, refuse, la lutte armée continuera et Djibouti sera perdue pour tout le monde.

Le FRUD ne demande pas le départ de la base française de Djibouti, ni son allégement. Elle joue un rôle important dans les opérations de sauvetage et de surveillance en mer. Elle est un élément de sécurité et de stabilité dans la région, alors que l'Ethiopie, pays enclavé, apparaît comme une menace par ses convoitises sur Djibouti.



De gauche à droite : MM. Chehem Daoud (réprésentant du FRUD en Moyen-Orient) ; Mohamed Daoud Abdoulkader (sympathisant du FRUD) ; Ahmed Dini (président du FRUD).

Lors de son passage à Brest, début d'une tournée en France, la délégation du FRUD a rencontré le maire de Brest. Son président Ahmed Dini a récemment assisté au congrès du PS à Brest. Il a accordé l'interview publiée ci-dessous.

Yves Jardin : ***Nous avons appris avec tristesse l'arrestation de Mohammed Kadaamy, responsable du FRUD pour l'Europe et qui s'est exprimé dans "Le Peuple Breton" en octobre 1996. Qu'en est-il exactement ?***

Ahmed Dini : M. Kadaamy est emprisonné à Djibouti. Il a été arrêté par les Ethiopiens et livré par eux le 26 septembre. Il est inculpé d'assassinat, de "braquage", de constitution de bande armée. Il n'a pas été jugé.

Il y a eu huit arrestations en Ethiopie de personnes livrées à Djibouti et qui ont été brutalement frappées. Au total, ce sont quinze personnes qui ont été livrées par l'Ethiopie, membres du FRUD ou accusées de l'être.

Y.J. : ***Pourquoi cette attitude de l'Ethiopie ?***

A.D. : L'Ethiopie est manipulée par ceux qui veulent créer un sentiment anti-éthiopien ou qui considèrent les Djiboutiens comme des témoins gênants en Ethiopie, témoins des conséquences dramatiques de la culture du coton à l'Est du pays : assèchement de la rivière Awash, pollution des eaux par les insecticides avec empoisonnement de la population et du bétail. Il y a en fait élimination des réfugiés djiboutiens à la demande du régime qu'ils ont fui.

Y.J. : ***Combien y a-t-il de réfugiés ?***

A.D. : Il y a 20.000 réfugiés en Ethiopie (18.000 selon les ONG). Ils ne sont pas reconnus en tant que tels par l'Ethiopie qui cherche à les faire partir, alors que les militaires et leur famille sont logés dans les maisons des réfugiés. Il y a 5.000 réfugiés en Erythrée, où ils ne souffrent pas d'exaction. Il y a également 20.000 personnes déplacées à l'intérieur de la République de Djibouti.

Y.J. : ***Le FRUD est un Front ; comment est-il constitué ?***

A.D. : Il occupe trois organisations : le Front de Résistance Patriotique de Djibouti, créé en 1988, le Front Démocratique National de Djibouti et l'Action pour la Restauration de l'Ordre Démocratique.

Y.J. : ***Où en est la lutte armée ?***

A.D. : Elle continue de plus belle. Le FRUD est présent dans tout le territoire. S'il n'occupe pas une partie du pays, il est mieux implanté dans certaines régions. Il vient d'infliger une sévère défaite aux forces gouvernementales qui ont perdu 50 hommes tués le 31 août dernier.

Le régime djiboutien achète des armes ou en reçoit gratuitement de l'Irak ou des pays arabes. Il a reçu de l'argent des pays pétroliers du Golfe (40 millions de dollars) après avoir voté contre l'Irak à l'ONU. L'avion personnel du Président de Djibouti et la marine djiboutienne sont des cadeaux de l'Irak.

Il y a également des achats d'armes aux ex-pays socialistes. L'armée djiboutienne recrute des mercenaires somaliens et éthiopiens que le gouvernement est incapable de payer ou de désarmer (c'est la France qui paye leur démobilisation).

Y.J. : ***Certains considèrent le FRUD comme une émanation des Afars ? Qu'en est-il ?***

A.D. : Le FRUD n'est plus uniquement Afar. Ainsi une composante Issa a remporté une victoire le 13 septembre en prenant le poste d'Assamo et en le tenant pendant douze heures, avant de faire retraite en emportant les armes prises sur place.

(En me raccompagnant, un des membres de la délégation du FRUD me rappelle que Ahmed Dini a été après l'indépendance, le 27 juin 1977, Premier Ministre d'un gouvernement multi-ethnique, et que ce sont les persécutions contre les Afars qui l'ont amené à démissionner le 15 décembre 1977. Lors de sa conférence, Ahmed Dini a précisé que toutes les ethnies étaient présentes dans l'opposition civile et a insisté sur le fait que la différence ethnique ne signifie pas forcément l'antagonisme et qu'il y a une responsabilité des dirigeants pour maintenir une coexistence harmonieuse entre ethnies).

Y.J. : ***Quelles solutions peuvent permettre de mettre fin au conflit en cours ?***

A.D. : Ce sont des réformes constitutionnelles en vue de la démocratisation, des réformes administratives en vue de la décentralisation, des réformes économiques pour diminuer les dépenses militaires et favoriser le développement économique. Il y a une "overdose" de corruption encouragée par le gouvernement : un décret au Journal Officiel absout par avance tout fonctionnaire responsable de concussion, en lui laissant l'impunité et l'amnistie, tant que la police n'est pas saisie ; ce décret de 1978 établissant une amnistie "a priori" avant tout jugement et condamnation est une première juridique !

Y.J. : ***N'y a-t-il pas eu un accord de paix en décembre 1994 entre le FRUD et le gouvernement ?***

A.D. : En fait c'est une dissidence du FRUD, apparue en 1993, qui a rejoint le régime en 1994. Elle a été reconnue comme le FRUD en tant que tel et érigée en parti politique, après que des avantages individuels aient été accordés aux dissidents.

Y.J. : ***Quelle est l'attitude de la France ?***

A.D. : Elle est le fil conducteur. Elle a tout intérêt à maintenir sa base militaire (3.400 militaires, 2.700 bientôt) à Djibouti et, comme corollaire à maintenir, par tous les moyens, la tranquillité dans le pays et dans la région. L'Ethiopie voudrait bien mettre la main sur Djibouti ; la présence française est à cet égard dissuasive.

Le régime de Djibouti n'est pas fréquentable, mais il est fréquenté parce que la France est là. C'est aussi la France qui paye les dépenses du régime. Cependant nous avons des espoirs d'un changement de politique de la part du gouvernement français actuel.

Y.J. : ***Une évolution du régime actuel est-elle possible ?***

A.D. : Hassan Gouied a désigné son successeur, qui est son neveu et chef de cabinet et qui gouverne véritablement. Le Président, âgé de plus de 90 ans, n'a plus que quelques heures de lucidité par jour. Son neveu, ancien directeur des Renseignements Généraux, ne s'intéresse qu'à l'aspect sécuritaire du régime.

Les luttes de pouvoir continuent, comme le montrent l'arrestation et l'emprisonnement pendant six mois l'an dernier de cinq anciens responsables du gouvernement, après la publication d'un communiqué critique envers le Président. Une coalition a été établie avec ces dirigeants, ce qui ouvre la voie à la possibilité d'une évolution positive.

Combattre les discriminations !

Lors du débat sur le projet de loi Chevènement sur l'immigration, Camille Darsières, député du Parti Progressiste Martiniquais, a préconisé que tout soit fait pour faciliter les échanges entre les îles de la Caraïbe.

"Je n'aurai pas la prétention d'être, ce soir, l'œil de l'outre-mer, mais celle d'être un œil de l'outre-mer. Parodiant Madame le Ministre de la Justice s'interrogeant sur la nationalité, on peut se poser la question : qu'est-ce qu'un Français ? Mon regard transatlantique de Martiniquais voit le peuple français forgé de cent peuples divers, vecteurs d'autant de cultures qui ont renouvelé et enrichi la culture de la France. On voit certes déjà, les peuples des Gaules d'avant notre ère, et aussi, faisant le grand écart dans le temps, le Polonais qui descendit dans les mines du Nord, l'Arménien fuyant le génocide, l'Italien fuyant Mussolini, l'Espagnol Franco, le Portugais Salazar, l'Israélite fuyant Hitler et commençant sa francitude en déclarant son fils en terre française, né de père et de mère inconnus, ce qui lui conférait la nationalité automatique de Français. C'était la belle ère d'ouverture et de protection de la République Française.

Mais mon regard lucide d'homme de couleur perçoit que si beaucoup de Français admettent une France pluri-culturelle, beaucoup n'acceptent pas une France pluri-ethnique, et pour dire net, pluri-raciale. Or, cette réticence névrotique, il faut la combattre d'autant plus que scientifiques et ethnologues affirment : le métissage fait la force d'une Nation.

A quoi je veux ajouter la responsabilité historique de la France, qui tient à ce qu'elle s'est voulue une puissance coloniale, s'invitant chez les peuples d'Afrique, incitant des générations de Français à aller investir en Afrique noire, annonçant aux peuples noirs un modèle définitif de développement, une manière durable de mieux vivre. Avec la résultante : c'est parce que le Français n'a pas tenu les promesses d'hier sur le sol d'Afrique, que l'Africain aujourd'hui vient chercher sur le sol de France cette chance du mieux vivre qui lui avait été imprudemment promise. La France des Droits de l'Homme ne peut s'en laver les mains.

Mon autre réflexion de député martiniquais me conduit à l'observation que le Parlement ne peut légiférer pour l'ensemble français, sans tenir compte de l'Histoire et de la Géographie. Le Français de Martinique n'est pas sur le continent européen. Il vit aux Antilles. Son histoire ne commence pas, avec les armateurs, sur le pont des navires négriers, mais dans la cale des bateaux de la Traite, l'un des plus grands crimes de l'Humanité, à ce jour sans punition comme sans repentance.

Cela signifie que l'Histoire du Français de Martinique, c'est celle de toute la diaspora africaine larguée aux Antilles, c'est la commune et souffrante espérance de libération des Africains, transplantés esclaves dans la Caraïbe. La colonisation a créé le moule général de la solidarité du monde noir où qu'il se trouve. Et puis, par delà une conscience antillaise, le moule plus singulier d'une solidarité antillaise.

Alors, le parlement comprendra que j'éprouverais un sentiment insupportable de lâcheté, voire de trahison, à ne pas revendiquer que cette solidarité antillaise trouve son expression dans la libre circulation des Caribéens, de tous les Caribéens, dans la Caraïbe, dans l'entrée libre en Martinique des frères de l'archipel, et, plus encore, des grands frères haïtiens, peuple courageux par qui, dans cette région, tout a commencé et qui paie encore d'avoir donné le signal de l'ultime rébellion.

Vous comprenez alors, l'anachronique provocation qui consiste à édicter que, à la Martinique ou à la Guadeloupe, sont amis, dans la moindre formalité, de lointains cousins européens, alors que sont refusés les voisins immédiats, proches par la géographie, proches par les origines ethniques. Plus proches encore par l'Histoire. Et voyez la situation paradoxale, injuste, le Français de Martinique peut entrer partout dans les Etats de la Caraïbe, sur la seule présentation d'une pièce d'identité. Aucun ressortissant de ces Etats, par contre, ne peut entrer à la Martinique sans un visa préalable, au point que, souvent, sont refoulés de nos aéroports des sportifs, des artistes, des acteurs économiques antillais répondant à l'invitation de clubs ou d'associations, ou à une simple démarche de convivialité. Ce n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, je proposerai à l'Assemblée un amendement qui combatte cette discrimination, mal acceptée par les peuples de la Caraïbe qui croient, à tort, que les Martiniquais s'en accommodent, au point que, à l'occasion, ils la leur font payer, par de nombreux incidents en mer, entre marins-pêcheurs, au prétexte de violation des eaux territoriales...

...Une dernière observation, mais que je prie Monsieur le Ministre de l'Intérieur de bien vouloir prendre en considération. Pour des raisons tenant, semble-t-il, à la situation très particulière de la Guyane, la législation française diffère, s'agissant du pouvoir des préfets, en matière d'expulsion du territoire. Alors que, en métropole, l'arrêté d'expulsion est suspendu de droit lorsque l'étranger en appelle au Tribunal, l'arrêté outre-mer est exécuté nonobstant la saisine de la juridiction. Cette discrimination ne se justifie pas, c'est pourquoi je sollicite que Monsieur le Ministre invite les préfets d'outre-mer à suspendre leur éventuel arrêté d'expulsion si le ressortissant étranger, en même temps qu'il saisit le Tribunal, demande à celui-ci le sursis à exécution."

D'après "Le Progressiste", journal du P.P.M.

Services secrets japonais :
Roger Faligot répond à nos questions

Bien connu de nos lecteurs, Roger Faligot vient de publier *"Naisho – Enquête au cœur des services secrets japonais"* (Editions La Découverte). Naisho en japonais veut dire "secret".

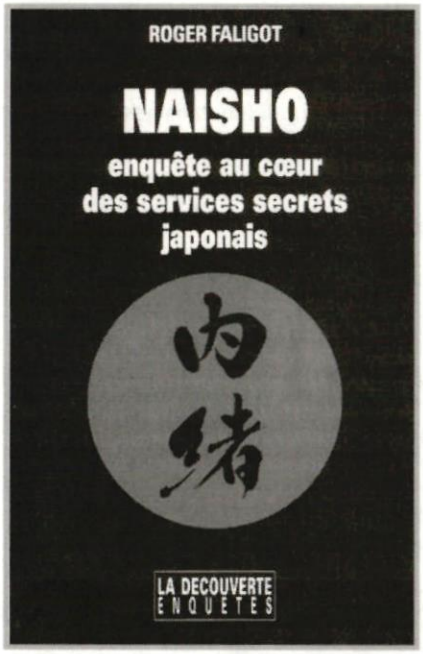
Peuple Breton : ***Après un livre sur les mafias chinoises l'an passé, vous nous faites pénétrer dans le monde du secret japonais. Y a-t-il un lien ?***

Roger Faligot : Tout à fait. Mon livre sur les mafias chinoises a d'abord été publié en livre de poche au Japon, puis en France, car les gangs chinois, en provenance de Chine populaire ont pénétré au Japon et posent des problèmes nouveaux à cette société. Non seulement j'ai eu à me rendre parfois dans l'archipel ces dernières années, mais j'ai senti une grande mutation d'abord due à la fin de la guerre froide. Le Japon a des velléités de s'affranchir quelque peu du bouclier américain. Il souhaite accéder au conseil de sécurité de l'ONU et il internationalise sa coopération policière face aux nouveaux risques dus à l'implosion de l'URSS : l'apparition des sectes violentes (telle Aum qui a déversé du gaz toxique dans le métro de Tokyô), les nouvelles mafias dont les chinoises ; les risques de proliférations d'armes non conventionnelles (notamment avec la menace nord-coréenne intensifiée depuis la mort de Kim II-sung) ; et même les intégrismes musulmans qui menacent son approvisionnement en matières premières (gaz, pétrole).

P.B. : ***C'est face à ces risques que voit le jour une nouvelle communauté du renseignement ?***

R.F. : Oui, mais il faut différencier les secteurs militaire et économique. Dans ce livre, je trace l'évolution des appareils de renseignements économiques depuis l'ère Meiji, au siècle dernier, quand le Japon s'est ouvert au monde. Au début des années 20, un appareil de renseignement militaire a participé à la dictature des généraux et à la politique de conquête impériale en Chine. Elle a alors travaillé de concert avec la Tokko, la "police de la pensée" qui réprimait les partis de gauche et les syndicats tout en organisant le contrôle des populations japonaises qui furent les premières à souffrir de cette première partie de l'ère Showa (du règne de l'empereur Hirohito). A ce dispositif, s'est ajouté la Kempeitai – ou "Gestapo japonaise" – dont on commence seulement à reconnaître les crimes atroces au Japon.

En 1945, avec la défaite et l'occupation américaine, il a été impossible aux Nippons de reconstruire une armée offensive. Le gouvernement, en liaison avec les grandes maisons de négoce, a alors établi une importante



communauté du renseignement économique, d'abord pour reconstruire le pays, ensuite, dans les années 60 pour engager la conquête des marchés étrangers. L'exemple des automobiles, des appareils photos, plus tard des micro-ordinateurs ou des walkmans, est bien connu. Au Japon, il est possible de faire participer une grande partie de la population à la quête du renseignement car cela n'a rien de péjoratif. D'ailleurs, en japonais, le mot "enseignement" se dit "jôhô" et signifie aussi "information".

P.B. : ***Parmi les révélations de votre livre Naisho, il y a l'existence du renseignement écologique ou "green intelligence".***

R.F. : Oui, je dois dire que c'est grâce à un ami du *Peuple Breton,* le Brestois Alain Kervern, le spécialiste reconnu de la poésie japonaise, que m'a été signalée la formidable affaire du Projet Sea Omega. De quoi s'agit-il ? D'un navire quatorze fois grand comme le porte-avions Charles-de-Gaulle avec centre international de conférences, labos flottants *high tech,* banques de données géantes, liaisons informatiques par satellites, aire de décollage pour hélicoptères, zone d'appontage pour avions, cale de mise à l'eau pour sous-marins et batiscaphes. Ajoutez-y une piscine, des salles de sports, des aires de marche à pied, une zone commerciale, un parc de loisir et un hôpital. C'est un projet digne de Jules Verne. Soutenu par de nombreux instituts de recherche et des grandes compagnies, il a pour but – s'il est construit un jour – de mobiliser l'ensemble de la communauté scientifique internationale dans un réseau d'observations qui permettrait de suivre les phénomènes océaniques en temps réel et en particulier les événements survenant à large échelle qui concernent tous les continents : le climat, la biomasse, le profil thermique des mers, les courants et les tourbillons et la géologie de l'océan profond.

L'enjeu, du point de vue japonais, est évident : c'est la mise en place d'un "centre d'information totale" dans un domaine de recherche privilégié pour le Japon et stratégique pour l'avenir de l'homme. Ici, deux visions s'affrontent souvent : celle de la communauté des scientifiques qui, agissant pour le bien de l'humanité, ne connaissent pas de frontières et celle plus fermée des services de sécurité nationaux qui y voient une opération visant à puiser dans le vivier des connaissances et des techniques internationales au seul profit du Japon. Les plus pessimistes redoutent au surplus que des préoccupations commerciales, voire militaires, fort éloignées des objectifs écologiques affichés.

Je donne de nombreux autres exemples du renseignement écologique japonais dans "Naisho".

P.B. : ***Les services spéciaux japonais s'appuient aussi sur la manipulation des minorités nationales, si l'on en croit votre livre.***

R.F. : D'abord, mais il faut distinguer deux époques. Depuis le début du siècle, les services japonais ont manipulé des minorités nationales pour affaiblir la Chine ou les empires russe, anglais ou français. J'apporte des révélations sur ce travail de sape. Ensuite, ils se sont partagé le travail avec leurs alliés nazis. Tandis que ces derniers manipulaient certains Bretons ou Alsaciens, les Nippons soutenaient le Mufti de Jérusalem ou les nationalistes indiens dirigés par Chandra Bohse.

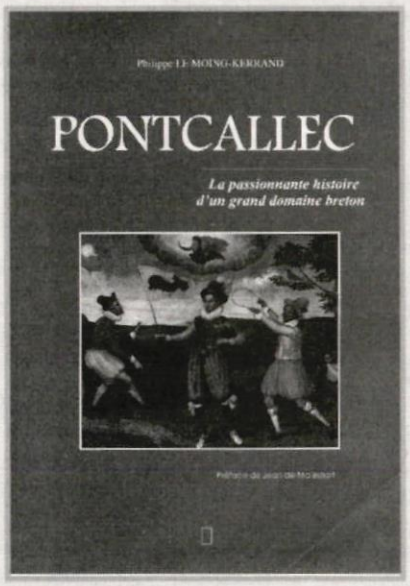
Aujourd'hui c'est différent. Les spécialistes estiment que la globalisation des enjeux économiques provoque un morcellement et la fin des états-nations. Sur le plan du renseignement comme de l'investissement, il convient donc d'intervenir de région à région. Il convient de lire l'ouvrage de Kenichi Ohmae, *"De l'état-nation aux états-régions"*, sous-titré *"Comprendre la logique planétaire pour conquérir les marchés régionaux"* (traduit chez Dunod). J'ai particulièrement étudié l'implantation nippone dans le monde celtique et il est révélateur. Ce n'est pas un hasard si le travail réalisé par le renseignement économique a poussé les décideurs économiques à s'implanter en Bretagne, au Pays de Galles ou en Irlande. Des pays où les Japonais estiment qu'il existe des ressemblances sur le mode culturel et social avec leur pays.

Dans mon livre, je révèle, à la suite de conversations avec les intéressés à Dublin, comment les Japonais étudient de façon très originale le processus de paix entre l'IRA et le gouvernement anglais... Voici deux ans déjà leur poste de renseignement étudiait déjà ce qu'ils appellent "l'implosion du Royaume-Uni"...

P.B. : ***Votre dernier chapitre est consacré à Internet...***

R.F. : Pour plusieurs raisons. C'est de façon mondiale un outil de connaissance formidable mais aussi un champ de bataille économique et informatif sans précédent. Jusqu'en 1995, pour des raisons techniques que j'explique, les Japonais étaient à la traîne. Divers ministères étaient en désaccord sur l'emploi d'un mode de communication jugé dangereux, car d'origine américaine. Finalement, les partisans de l'Internet – y compris dans les services de renseignement – ont vu que, comme le téléphone, c'est un instrument neutre. Ce sont les communications qui sont à souhaiter (quand elles développent la convivialité ou le commerce) ou à redouter (si elles sont utilisées par exemple par des mafias). Mais les spécialistes d'Internet que j'ai rencontrés à Tokyô sont très optimistes. Selon eux, on va assister à une mutation qui va dans le sens de grands progrès démocratiques dans un pays où le secret bureaucratique était de mise. Une législation devrait être votée l'an prochain sur la liberté d'accès à l'information qui donnera encore plus de droit au citoyen japonais que ce n'est le cas par exemple aux USA, sans parler de l'Europe où l'on est encore à la traîne.

◆ Pontcal-



L'auteur nous avait, naguère, soumis un premier ouvrage sur l'histoire de la Basse-Bretagne morbihannaise (1750-1920). Nous en avions dit grand bien. Cette fois, il nous présente l'histoire d'un grand domaine breton. Tout commence au XV[e] siècle, quand le duc Jean V détache un morceau du domaine ducal et, à la suite d'un échange territorial, en fait un bien privé aux mains des Malestroit, puis des Papin, puis des Guer.

L'étude commence par les aspects matériels et l'examen des trois familles successivement à la tête de la seigneurerie, avant de se centrer sur la conspiration de Pontcallec, bien resituée dans son époque. En épluchant les archives du Morbihan et de la Loire-Atlantique, l'auteur reprend ensuite l'évolution des familles au travers de procédures juridiques, avant d'évoquer l'histoire des forges et hauts-fourneaux de Pontcallec, souhaités dès 1823, réalisés vers 1825, liquidés en 1833.

Par le mariage d'Armand de Malestroit, c'est Emmanuel de Cessé-Brissac, son beau-frère, qui entre en possession du domaine.

L'auteur examine son rôle et celui de ses descendants, le rachat du domaine par l'abbé Berto pour y éduquer des enfants retirés à leurs parents ou abandonnés. Le dit abbé fera même reconstruire la chapelle Ste-Anne à Pluméliau, avant d'y être enterré en 1968.

Le récit n'est jamais abstrait ou ennuyeux. L'auteur produit beaucoup de documents en annexe et des documents photographiques en couleurs.

Un beau livre grand format de 320 pages (199 F), disponible chez l'auteur (Loperhet, 56400 Plougoumelen).

◆ Ar Men n° 90

Un riche article consacré à Toulhoat qui, depuis plus de 50 ans, travaille à enrichir et renouveler l'art populaire breton. On connaissait surtout le graveur, le "père" des bijoux bretons. On découvre là d'autres formes d'art, des chemins de croix, des bas-reliefs, des foulards et tissus imprimés, des tentures murales, des panneaux brodés, des vitraux, des statuettes, des médailles et bien d'autres objets. Dont, bien sûr, beaucoup de broches. Un artiste exceptionnellement fécond.

On lira aussi un article sur la protection des landes et tourbières, deux articles sur le mouvement coopératif de consommation, singulièrement à Lorient.

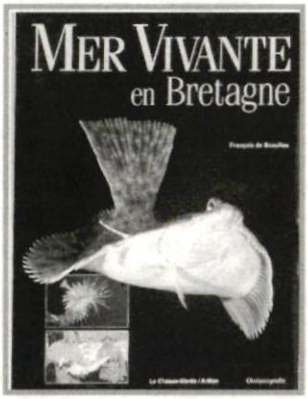
Daniel Giraudon évoque le roitelet, après nombre d'autres oiseaux, et particulièrement la chasse dont il est l'objet, en particulier en Irlande.

Un article est centré sur le poète trégorrois Yvon Le Men. Le tout est suivi des rubriques habituelles.

◆ Mer vivante en Bretagne :
un cadeau somptueux

Les éditions Ar Men/Le Chasse-Marée viennent de publier un très bel ouvrage de François de Beaulieu qui fait suite à **La Nature en Bretagne**, du même auteur comme **Les oiseaux de mer** et **Les mammifères marins** de nos côtes.

Il s'agit d'un bel ouvrage grand format de 334 pages, agrémenté de nombreuses photos en quadrichromie. Il s'efforce de restituer le patrimoine des côtes bretonnes, côté mer, de la baie du Mont St-Michel à l'estuaire de la Loire, en passant par les côtes d'Emeraude et du Goëlo, le Trégor, le Léon, de l'Iroise à la pointe du Raz et au reste de la côte atlantique.



Pour chaque secteur, l'auteur et ses nombreux informateurs ont développé des aspects spécifiques, moules et huîtres et marémotrice pour la côte d'Emeraude, les marées noires et vertes du Trégor. Le texte se lit aisément. Chaque photographie est accompagnée d'une légende précise et complète qui permet un autre accès au livre, en diagonale, d'une légende à l'autre.

Le texte proprement dit n'est jamais rébarbatif. L'humour et la culture de l'auteur permettent de prendre un certain recul par rapport à un savoir purement technique ou scientifique. La mémoire des Anciens est aussi abondamment sollicitée, ce qui permet de dépasser la compilation naturaliste sur la faune et la flore sous-marine.

Divy Kervella présente en trois grandes pages très claires les clés du vocabulaire breton de la faune et de la flore. Seiches, étoiles de mer, lièvres de mer, dauphins blancs, phoques veaux marins sont présentés, situés, replacés dans leur contexte aquatique comme des dizaines d'autres espèces.

Rien de froid dans ce parcours : les problèmes de diminution d'effectifs de nombreuses espèces, de pollution par l'Homme (y compris les plaisanciers du Golfe du Morbihan) sont évoqués sans complaisance. Comme quoi, on peut faire un beau livre qui soit aussi un livre de réflexions et d'engagement.

Le Breton de la côte que je suis, qui connaît superficiellement beaucoup de choses du littoral sans en connaître aucune à fond, a trouvé là matière à préciser bien des notions, notamment dans le domaine de la biologie. Nombre de spécialistes ont apporté à l'ouvrage des notices d'une page, sur un point précis. La plupart sont bien faites et pédagogiquement efficaces. Les modifications de l'écologie de la rade de Brest, par exemple, est clairement expliquée, notamment les effets de la concentration de TBT, dont on a enduit la coque des bateaux de plaisance.

Une troisième façon de parcourir l'ouvrage est de le feuilleter au gré des photos. Après une lecture ou deux, c'est reposant et riche d'émotion artistique. Bien des photos sous-marines sont des sortes d'œuvres abstraites aux teintes somptueuses. D'autres illustrations montrent les côtes vues du ciel, ou encore des activités humaines. J'apprécie beaucoup la démarche et son traitement par la mise en page, l'iconographie, un texte dense et lisible à la fois. Un peu cher peut-être (490 F), ce beau livre relié fera plaisir à beaucoup.

J.J.M.

◆ Les cent vies de l'hermine,
de J.P. Le Mat

La petite collection de Coop Breizh, où l'on découvre entre autres la musique bretonne ou irlandaise, propose cette fois-ci un raccourci d'histoire bretonne.

Le récit est accessible. Chaque période importante est résumée par un petit tableau de dates. Un certain nombre de dessins récents viennent illustrer le texte. Evidemment, c'est un peu schématique. On ignorera, après cette lecture, le rôle des bourgeois bretons dans les débuts de la Révolution française.

L'après 1945 est abordé de façon plus originale, celle que l'auteur a déjà développée dans la mise à jour de "L'histoire de Bretagne" de l'abbé Poisson, une partie intitulée "Les Texans de l'Europe" (1945-95).

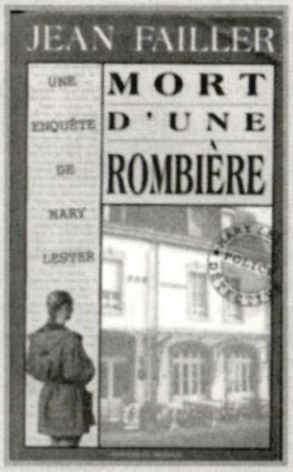
Une histoire où l'auteur consacre quatre fois plus de place au séparatisme contemporain qu'à l'UDB... (142 pages petit format, 68 F).

U.D.B. sur Internet
Pour obtenir des informations, tapez :
www.geocities.com/CapitolHill/2177

◆ Mort d'une rombière, de Jean Failler

Quand la vieille "Nanette" Bonnetis est découverte sauvagement assassinée chez elle, à l'Ile-Tudy, en ce début de printemps, l'émotion est grande et la perplexité à son comble.

Mary Lester, lieutenant de police assez atypique du commissariat de Quimper, est chargée de résoudre cette énigme. Contrairement aux gendarmes, prompts à mettre la main sur le premier suspect venu, Mary Lester s'intéresse de plus près à la personnalité de la défunte et faite de bien étranges découvertes...



...et le lecteur plonge la tête la première dans le milieu du mareyage et les tensions secrètes d'une société au caractère îlien encore bien affirmé.

Eliane LECLERCQ

(Editions du Palémon, Quimper, 270 pages, 45 F)

◆ Le secret de Roan Inish,
de Rosalie Fry

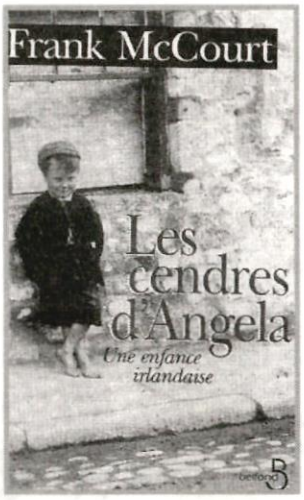
Le roman de Rosalie Fry *"The Secret of Ron Mor Skerry"* avait été adapté en 1996 par John Sayles pour le cinéma, sous le titre *"Le secret de Roan Inish"*. Il nous revient aujourd'hui sous ce même titre aux éditions Pocket Junior.

Et effectivement c'est aux plus jeunes que s'adresse ce court roman, qui en 120 pages nous conte l'aventure vécue par la jeune Fiona, qui vient vivre chez ses grands-parents, sur la côte nord de l'Ecosse, aux Hébrides. C'est l'histoire également de la disparition de son petit frère Jamie, mystérieusement emporté par les flots, et recueilli par les selchies, ces étranges créatures, mi-phoques, mi-humains. Fiona qui n'a jamais perdu l'espoir de retrouver son petit frère vivant un jour ou l'autre, n'a de cesse que de le chercher dans les parages de Roan Inish.

Un livre pour les jeunes, mais que les adultes peuvent également lire, avec comme musique de fond l'excellent album de Matt Molloy *"Shadows on stone"* et plus particulièrement le morceau *Music of the seals*. Et si le film de John Sayles est à l'affiche près de chez vous, pas d'hésitation, courez-y vite !

Ph. COUSIN

◆ Les cendres d'Angela,
Une enfance irlandaise, de Frank McCourt



Vient de paraître aux Editions Belfond, ***Les cendres d'Angela*** de Franck McCourt. Ce dernier, lorsqu'il quitte Brooklyn avec ses parents à l'âge de quatre ans, pour revenir en Irlande à Limerick, est bien loin de se douter que quelques soixante années plus tard, il connaîtra le succès avec la publication de ses souvenirs d'enfance.

Avec ce roman, qu'il a mis près de cinquante ans à écrire, tant étaient restés douloureux en lui ces souvenirs, Franck McCourt réussit le pari incroyable de hisser au sommet des ventes, le récit d'une enfance misérable et catholique dans l'Irlande des premières années de l'état libre.

En un peu plus de 400 pages, il fait revivre le petit garçon qu'il fut, la mort de ses frères et sœur, l'alcoolisme chronique de son père, les pleurs de sa mère, l'odeur insoutenable et les puces des taudis de Limerick, et enfin (comme toujours) le poids si pesant de la religion.

Et pourtant, en dépit de cette somme de misères humaines, l'une des qualités de Frank McCourt, a été de ne jamais tomber dans le mélo d'un misérabilisme de mauvais aloi. Dans ***Les cendres d'Angela*** il y a les larmes bien sûr, mais surtout il y a le rire et les joies d'une vie pourtant difficile, vus au travers du regard de l'innocence enfantine. Malgré l'émotion ressentie à l'évocation des morts de proches de l'auteur, le sens du burlesque ne perd jamais ses droits, et vient tout de suite nous rappeler que la vie sera toujours la plus forte.

Ecrit dans un style narratif, réaliste mais spontané, ***Les cendres d'Angela***, qui a valu à son auteur l'attribution du Prix Pulitzer en 97 aux Etats-Unis possède grâce à un langage résolument énergique, la force d'un très grand roman.

(430 pages - 129 F. Editions Beltond.)

Ph. COUSIN

◆ Demain la Bretagne, de Yves Morvan

Un livre d'Yves Morvan, professeur d'économie et président du Conseil économique et social de Bretagne, c'est forcément attendu. Le livre se veut avant tout prospectif. Il nous montre comment est né le modèle breton imagine divers scénarii d'avenir.

Dans les deux premières parties, l'auteur nous retrace l'histoire économique de notre pays. J'ai été surpris de voir comment l'auteur minimisait les responsabilités de l'Etat français dans l'effondrement économique du XIX[e] siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale, et comment, au contraire, il valorisait son rôle dans le renouveau. Il nous décrit ensuite la situation actuelle. On regrettera qu'il ne nous parle que de la Bretagne administrative, sans la Loire-Atlantique. Par contre, on appréciera son évocation du krach démographique qui nous menace et dont peu de gens sont conscients.

De même, on ne pourra qu'être d'accord lorsqu'il demande aux acteurs et aux territoires de collaborer, de travailler en réseau, ou encore lorsqu'il montre l'importance du cadre de vie.

Pour l'élaboration des scénarri, le professeur d'économie combine attitudes politiques, stratégies des acteurs et cadre économique. Cela donne suivant le scénario retenu, "Apocalix", Stationnarix", Technologix" ou "Beaufix". Ce qui intéressera aussi les lecteurs, c'est l'émergence d'un pouvoir régional fort avec la collaboration des différents acteurs sociaux. Ce qui suppose la disparition des relations sociales exécrables qui perdurent dans l'agro-alimentaire, en particulier dans le secteur "viandes".

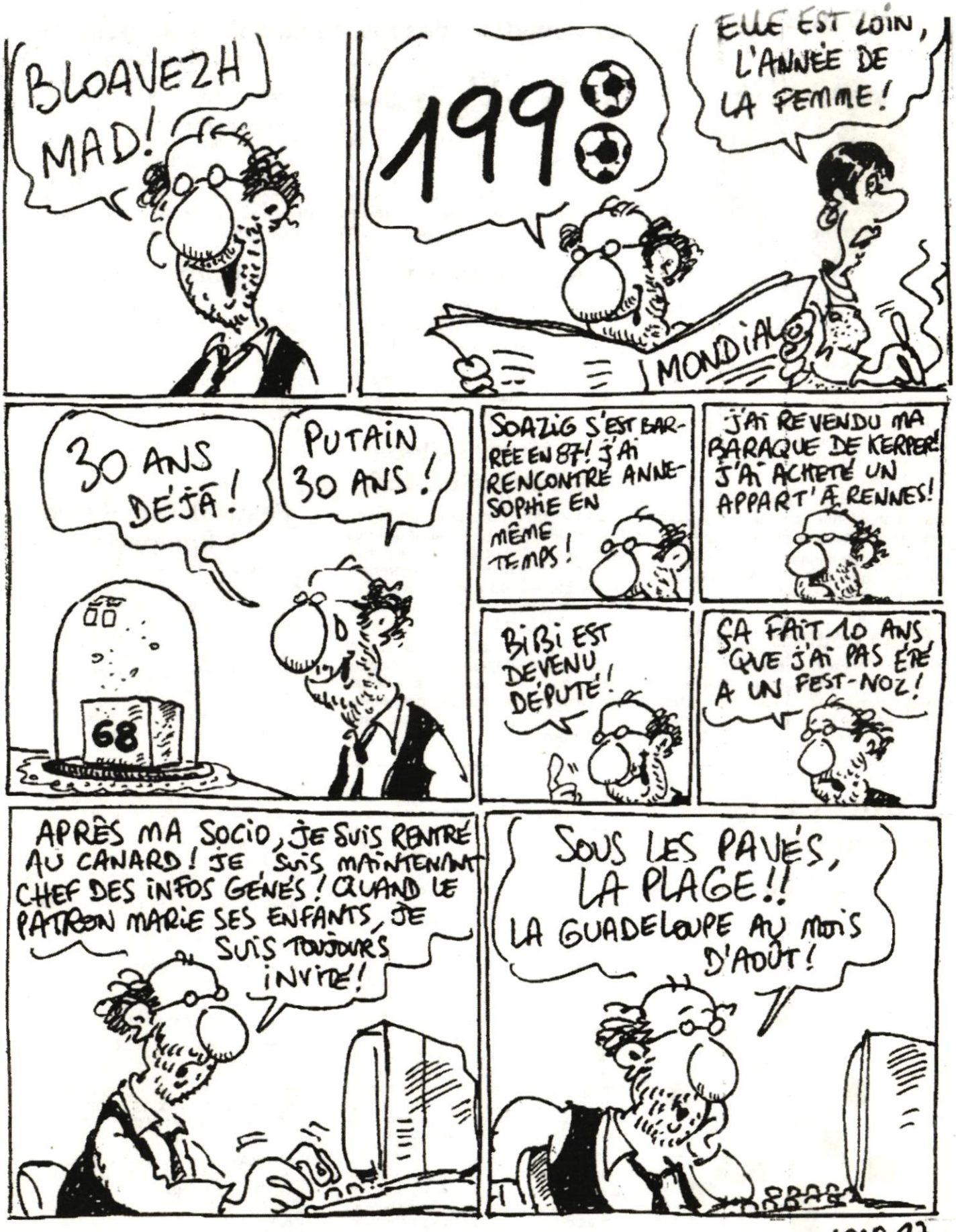
Le dernier chapitre est consacré aux problèmes essentiels que nous devons résoudre pour arriver à la perspective "Beaufix". Personnellement, je me sens plus pessimiste que l'auteur. J'espère avoir tort !

Au total, un livre que devraient lire les militants, les élus, les décideurs qui, trop souvent, négligent le poids de l'économie, tout ce qui met en évidence les enjeux qui conditionnent notre futur est intéressant et doit nourrir notre réflexion.

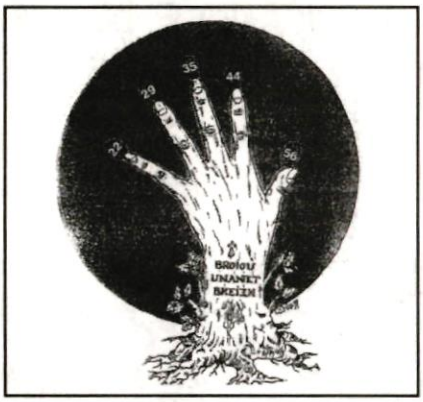
(224 pages, 120 F. Apogée, Rennes.)

H. PERSON

Décembre... vu par Nono



NOTA BENE



Dès aujourd'hui, préparez **«Gouel Ar Pemp»**. La grande marche organisée à **Nantes le 1er Mars 1998** pour l'unité administrative des 5 départements de Bretagne.

Rassemblement des musiciens, groupes culturels et sympathisants pour un grand défilé à travers les rues de Nantes.

Qu'on se le dise : Que chaque association en informe ses adhérents pour assurer le succès de cette journée.

Contact : Bretagne 5/5 Ty-Keltiek, 3 rue Harouys 44000 - Naoned ou CUAB (même adresse).

Expo Louis BLONCE

Louis Blonce, bien connu pour ses photos de musiciens et groupes bretons, expose jusqu'au 31 janvier au Bar-Brasserie Le Wilson, 46 rue Emile Zola, à Brest.

Un répertoire des revues littéraires de Bretagne

KELEIER informations

A l'occasion du "Temps des livres" (15-30 octobre) l'Institut Culturel de Bretagne a fait paraître un répertoire des Revues littéraires de Bretagne. Ce petit ouvrage présente 17 revues littéraires qui paraissent dans les cinq départements bretons ainsi que 18 revues culturelles qui publient elles aussi régulièrement des pages littéraires.

Ce répertoire est diffusé gratuitement et il suffit pour l'obtenir d'adresser à l'Institut Culturel de Bretagne une enveloppe de format 16 x 22 cm affranchie à 8 F. Institut Culturel de Bretagne, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes cedex.

Agenda bilingue

L'Association Breizh Avel de Saint-Malo sort à son tour un agenda, bilingue celui-là. Il est vendu entre 50 et 55 F l'unité ou 25 F si commandé par 50 minimum. S'adresser à Breizh Avel, 13 rue de Chartres, Saint-Malo (tél. 02.99.56.26.03).

Conférence-Débat de Denis SEZNEC

L'Association bretonne de Tremblay, MOR-VRAN, a le plaisir de vous annoncer qu'elle organise, le vendredi 23 janvier prochain, une Conférence-Débat consacrée à «L'Affaire SEZNEC», au centre social Louise Michel, rue Lenine, Tremblay.

La soirée sera animée par Denis Seznec qui se dépense sans relâche, depuis de nombreuses années, à travers le pays et les médias, pour tenter d'obtenir la révision du procès de son grand-père.

Conférence

«Rythmes cosmiques / Rythmes humains, la bonne heure pour vous soigner, travailler ou vous reposer», conférence de Danièle Rieux, consultante et formatrice, le vendredi 16 janvier 1998, à 20 h 30, à la Maison des Associations de Nantes, 10 bis bd Stalingrad, salle A, 1er étage». Organisé par l'association «Etre Celte Aujourd'hui».

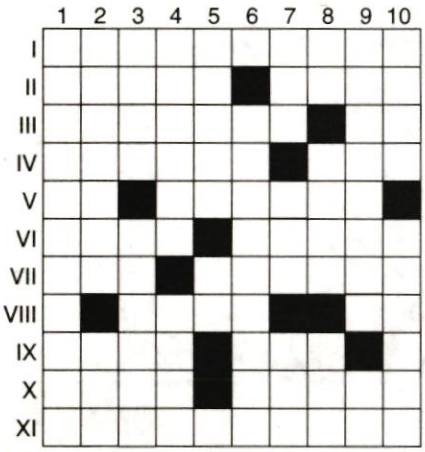
Festival Taol Kurun à Kemperle

Le Festival Taol Kurun de Kemperle aura lieu du 13 au 20 janvier 98. Au programme des conférences (Goul'chan Kervella le jeudi 15, le bilinguisme le samedi 17...). Un concert avec Gilles Servat et un nega-fest-noz avec Skolvan, Int, Loerou Ruz, Breudeur Quere et Miniou/Allot.

Renseignement auprès de Diwan Kemperle au 02.98.71.74.94.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 100

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Ne semble vraiment pas faire partie des préoccupations de Claude Allègre. – II. Equipai, s'agissant d'un bâtiment ; Mort trop jeune, cet écrivain bretonnant a publié notamment un recueil de nouvelles traduit par Youenn Drezen. – III. Cinéaste vannetais, malgré son nom ; Mûr pour le tissage ou la maison de repos. – IV. Un personnage peu fréquentable ; Son port est élancé et sa croissance rapide. – V. Difficile d'y garder la tête hors de l'eau ; Cultive volontiers l'anachronisme dans ses «épopées» gauloises. – VI. Quasiment neuf ; Il n'est pas très bien vu d'en revendiquer le droit. – VII. Cette sorte de planche est sans utilité pour le menuisier ; Tel le soir lorsqu'il prélude au fest-noz. – VIII. Entourée d'eau en Morbihan ; En voyage. – IX. Entourée de terre en Côtes d'Armor ; Blanchit la mer. – X. Change parfois de nature à marée basse ; Historien né à Rennes en 1877, il est surtout connu comme co-auteur de nombreux manuels scolaires. – XI. Indispensable en cuisine.

VERTICALEMENT : 1. Beaucoup ont dû fermer entre Douarnenez et Nantes. – 2. Censé donner de bonnes balles au buteur ; Lettres de Sains. – 3. Lettres de Camors ; Pièges à vent. – 4. Ce Nantais fut surnommé le Bayard huguenot ; Le plus connu des lacs occupant la dépression du Glen More. – 5. Né à Rochefort, cet écrivain a consacré plusieurs de ses romans aux marins bretons ; Tête de moineau. – 6. Compagnon de la Libération. 7. A l'origine d'un dialecte celtique ; En mer, peut être bon à prendre ; Fit comme Boudicca face aux Romains. – 8. Lettres de Binic ; Encore plus facile à écrire sous cette forme ; Pointe d'aiguille. – 9. Heureusement pratiquée à Branféré ; A la source de l'Aulne. – 10. Trébuchet n'était pas piège pour ce célèbre poète ; Saint troublé par le muscadet.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 99

Horizontalement : I. PONT-SKORFF. – II. RIAILLE ; EE. – III. ESPLET ; FED. – IV. HEOL ; RUSE. – V. ILLE ; TEN. – VI. SLE (SEL) ; CINÉMA. – VII. TEODA ; ISOL. – VIII. NAMNETE. – IX. IS ; NOE (EON) ; ERE. – X. RUSSES ; SEL. XI. EBRELEG ; B.L. (LOUIS BREHIER).

Verticalement : 1. PREHISTOIRE. – 2. OISELLE ; SUB (BUS). – 3. NAPOLÉON ; S.R. (STADE RENNAIS). – 4. TILLE (ISSUR-TILLE) ; DANSE. – 5. SLE ; CAMOEL. – 6. KLT ; TI ; NESE (ESEN). – 7. OE (NOMENOE OE) ; RENIE. – 8. FUNESTES. – 9. FEES ; MOEREB. – 10. FEDERAL ; ELL.

P.B. Services

20 vloaz

Les 20 ans de l'école DIWAN



D'ar sadorn 21 a viz C'hwevrer / Samedi 21 février 1998, Ar Pavilhon, Penwiler, Kemper.

Concerts/Abadennoù : Dibenn, Black Label, Les trompettes du Mozambique, Red Cardell.

Fest-noz : Dremmwel, Bagad Penharz, Per-Pol-Jak...

D'ar sull 22 a viz C'hwevrer / Dimanche 22 février 1998, Ar Pavilhon, Penwiler, Kemper.

Repas gastronomique / Pred-Bras : Une grande création gastronomique le dimanche midi (sur réservation uniquement («Diwan 20 vloaz, 25 alez Kermoger, 29000 Kemper).

Ur grouidigezh morser vras d'ar sul kreisteiz (Rakprenañ dre ret («Diwan 20 vloaz, 25 alez Kermoger, 29000 Kemper).

Spectacles / Abadennoù : Tamm-Kreiz, Bugale Diwan o tañsal, Jean-Luc Roudaut & Yvon Etienne.

Fest-deiz : Sonerien & Kanerien Yaouank, Bagadig.

DIWAN
KEMPER

Journée Kinnig
le samedi 21 février 98 à Chateaulin

9 h : Présentation de la journée par Hélène Jaffres, chargée de l'insertion par le travail à Brest.

9 h 15 : Identité & Développement par Serge Moëlo, de la direction régionale de la jeunesse et des sports.

10 h 15 : Pause.

11 h : Débat avec Serge Moëlo.

12 h 30 : Pause pour le déjeuner.

14 h : Repli tribal ou lien social ? par Ronan Le Coadic. Identité bretonne : enfermement ou ouverture ? Identité bretonne et Etat français.

15 h 30 : Pause.

15 h 45 : Identité bretonne et lien social.

16 h 15 : Débat avec Ronan Le Coadic.

17 h : Clôture de la journée par Hélène Jaffres.

Cette journée sera animée par Loeiz Guillamot.

Politique

L'Europe des régions : du mythe aux réalités
colloque à l'Assemblée nationale (126 rue de l'Université - 2e étage - salle 65-13)
mardi 13 janvier (9h30-12h - 14h-17h)

Les 11 et 18 septembre dernier, les Ecossais puis les Gallois, qui bénéficient depuis une quinzaine d'années d'une réelle autonomie culturelle, ont décidé par voie de référendum d'accéder à l'autonomie politique et économique dès l'an 2000. Ce faisant, la Grande-Bretagne va rejoindre le camp des Etats qui, dans l'Union européenne, ont opté dans un système fédéral (Allemagne, Belgique) ou fortement régionalisé (Espagne, Italie). Cette évolution risque de laisser la France dans un isolement institutionnel qui soulève des questions dans le contexte d'une Europe toujours plus intégrée.

Pour aborder ces questions, Mme Christiane Taubira-Delannon, députée de Guyane, et MM. Yvon Abiven, député du Finistère, André Ashieri, député des Alpes-Maritimes et Noël Mamère, député de la Gironde, ont bien voulu s'associer à la fédération Régions et Peuples Solidaires pour organiser un colloque à l'Assemblée nationale, le mardi 13 janvier, de 9h30 à 17h.

A partir d'études de cas, ce colloque permettra de mettre en lumière le statut dont disposent dans les Etats les plus proches de la France tant les langues dites moins répandues, c'est-à-dire non officielles à l'échelle d'un Etat, que les populations et les territoires à culture spécifique.

Les organisateurs de ce colloque vous prient de bien vouloir les honorer de votre présence. La salle qui nous accueillera à l'Assemblée nationale étant d'une capacité limitée, il vous est demandé de bien vouloir vous inscrire en utilisant le bulletin-réponse ci-dessous.

Réservations et renseignements : 01.40.63.83.52 (secrétariat de Noël Mamère) ou 02.97.64.56.06 (Christian Guyonvarc'h, secrétaire général de Régions et Peuples Solidaires).

Bulletin - réponse

L'Europe des régions : du mythe aux réalités

Nom .....Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

Tél. .....Fax.....

A nous retourner par fax au 02.97.84.85.23 ou par courrier à :

Régions & Peuples Solidaires, BP 203, 56102 Lorient Cedex.

P.B. Services

CONVENTION NATIONALE DU 10 JANVIER 1998 à RENNES

Lieu (sous réserve) : MAISON INTERNATIONALE DE RENNES, 7 quai de Chateaubriand (proche de l'arrêt-bus "République")

FEST-DEIZ à Rennes

Salle de la Cité, 15 h (02.99.38.85.40).

Dimanche 1er février : 35 F, gratuit jusqu'à 12 ans.

Rendez-vous annuel du 1er dimanche de février avec DIV YEZH. Bro Roazhon les Classes publiques bilingues breton français de Rennes (Ecoles : Faux-pont, Liberté, Zola).

Au programme cette année les couples Hamon-Martin, Morvan-Guguen et le groupe Babadao.

patricia kaas samedi 17 janvier à 20 h 30 Parc expos LORIENT

Tarif demandeur d'emploi, appelé contingent, étudiant (sur présentation justificatif) 2e série : 180 F, 3e série : 160 F. En vente exclusivement à la mairie de Lorient, Direction du Développement Culturel. Tél. 02.97.02.23.39

Courrier

Bonjour,

Après avoir été un lecteur assidu du Peuple Breton il y a une vingtaine d'années (à l'époque je vivais en Bretagne et je jouais dans un bagad), j'ai redécouvert avec beaucoup d'intérêt votre journal lors de mon dernier passage en Bretagne. (J'y retourne régulièrement, on ne peut pas vivre sans les bruits et les odeurs, disait un Président de la République, de notre pays.) Aussi après cette redécouverte, et vu la qualité de votre magazine (articles de fond vraiment très intéressants, regard moderne sur l'évolution de la Bretagne sans rien renier de son passé), je m'empresse de m'abonner et vous apporte mon soutien. Je voudrais aussi vous apporter une suggestion (mais peut-être déjà réalisée, car je n'ai lu qu'un seul exemplaire récemment), pourquoi pas des regards des Bretons extérieurs à la Bretagne, comme les Bretons ne vivent plus en Bretagne, vivent quand même leur Bretagne. J'attends avec impatience votre prochain magazine et bon courage.

Kenavo.

Bien cordialement.

G.P.

A tout ce qui m'entoure
Je donne mon silence.

Et le temps
Est suspendu.

Guillevic

Le 20 octobre 1997

En mémoire de mon époux, le poète Guillevic, qui était un de vos fidèles abonnés, je me réabonne au Peuple Breton.

Avec mes sentiments cordiaux

Lucie Guillevic

Abonnez-vous à

AL LIAMM

Direction : Ronan Huon

Revue culturelle en langue bretonne

Abonnement 5 numéros : 180 F

Trésorier : P. Le Bihan
16 rue des Fours-à-Chaux
35400 Saint-Malo

CCP 16720 W Rennes

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Abonnez-vous au Peuple Breton !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

- Souscrit un abonnement ❑
  un réabonnement ❑
- tarif normal : 160 F
- tarif de soutien : à partir de 180 F
- étranger : 200 F et plus
- étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

- Prélèvement automatique mensuel
  - ❑ minimum : 13 F
  - ❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

- **Ci-joint le règlement par :**
  - ❑ **chèque postal**
  - ❑ **chèque bancaire**
  - ❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Chahut

Même si Selaouit a été quelque peu chahutée le mois dernier, la Déclaration des droits du claviste, proclamée dans Libération à une époque où "Cherge" n'avait pas encore été désamorcé, m'interdit de trop protester... Je me contenterai de vous livrer certains titres et références dont vous avez été privés dans le dernier PB. Sachez donc que le disque de ***Baron-Anneix-L'Hyver*** *a pour titre "Musiques Traditionnelles de Bretagne" (Arion, ARN 64380) et celui de* ***Dir ha Tan****, "Chants Traditionnels du Pays Vannetais" (Arion, ARN 64364). Les « Rééditions » des* ***Kouerien*** *sont sorties chez Escalibur et diffusées par la Coop Breizh.*

Denez PRIGENT

"Me 'Zalc'h Ennon Ur Fulenn Aour"

(Rosebud, Barclay, 5 3 92 54-2)

Autant prévenir d'emblée les âmes sensibles: **Denez Prigent** va ici très loin, très, très loin, au-delà de tout ce qui a déjà pu être fait en matière de musique bretonne "évolutive". Faut-il d'ailleurs parler d'évolution ? De fusion ? De métissage ? C'est plutôt à une rencontre du troisième type que nous convie le jeune chanteur de Santec.

Après l'expérience - pas vraiment heureuse - "Dao Dezi", **Denez Prigent** a voulu explorer plus avant les sons qui font la techno, la hip-hop, la "jungle" d'aujourd'hui. Le résultat en surprendra plus d'un et en agacera quelques autres Mais on sait déjà - et **Denez** plus que nul autre - qu'il ne fait pas toujours bon, en Bretagne, sortir des sentiers battus.



Il a pourtant raison de passer outre et de faire... ce qu'il a envie de faire, une ***"musique de son temps"***. Son nouveau disque, après quatre années de réflexion, est né de sa rencontre avec un maître de la musique électronique, Arnaud Rebetini, qui signe avec Jean-Marc Illien et Bruno Le Rouzic, la totalité des arrangements.

Et si j'ajoute que **Denez** a aussi invité **Kristen Nogues** (harpe celtique), **Bruno Caillat** (percussions), le célèbrissime **Valentin Clastrier** (vielle), **Loïc Bléjean** (uillean pipes), **Cédric Berneau** (scratchs), **Jacques Beauchamp** (bombarde) et quelques superbes voix bulgares, vous saurez que le chanteur n'a rien laissé au hasard pour faire de son disque ce qu'il est: une vraie réussite.

Mais il n'y a pas que le choc de la techno, il y a aussi le poids des mots... **Denez Prigent** ne fait pas seulement de la musique d'aujourd'hui, il nous parle, sur le mode ancestral de la gwerz ou du kan ha diskan, de problèmes de notre époque: épidémie au Zaire ("An Droug-Red"), pollution en Roumanie ("Copsa Mica"), prostitution aux Philippines ("Ur Fulenn Aour"), Rwanda ("An Iliz Ruz"), infanticide en Inde ("Ar Wezenn Dar")... Il n'en oublie pas pour autant la Bretagne quand il nous parle des chemins retrouvés du Tro Breizh ou dénonce les lumières (et le bruit) de la Ville: ***"Laeret din ma yezh, ma bro/Lake'n o flas ur bed c'hwero".***

Denez Prigent est bien un Breton de son temps et il le prouve ! Son disque ne devrait laisser personne indifférent et c'est tant mieux si quelques intégristes en perdent - une fois encore - leur latin.

FE ST DEIZ - FEST NOZ

"Printemps de Chateauneuf"

(Ar Folk, Diffusion B reizh, CD 443)



Plus intelligentes et nettement plus intéressantes que les (trop) nombreuses compilations qui embouteillent les rayons spécialisés des grandes surfaces et ceux des disquaires, les enregistrements réalisés "in situ" ne sont pas rares non plus. Le premier d'entre-eux nous offre d'un coup d'un seul, 20 ans de ***"Printemps de Chateauneuf"***, 20 ans de ce rassemblement qui appartient désormais, comme quelques autres, à la petite histoire des festoù noz. L'impression générale est qu'ils y sont tous passés, des **Frères Morvan** aux **Chantous d'Loudia** en passant par **Kerdoncuff-Le Bihan, Féon-Lehart, Le Meur-Toutous, Bastard Tad ha Mab,** les **Trouzerion** et beaucoup d'autres encore... L'occasion aussi - trop rare - de réentendre **Manu Kerjean**, qui chante ici avec Erik Marchand. Une bien belle affiche, comme on aimerait en voir plus souvent.

FEST NOZ

"Reuz à Brest Mêm'"

(EOG Production, EOG 103)

Un petit tour à Brest, maintenant, où l'on nous propose ce qui doit être une particularité locale, un "fest noz façon Brest mêm'", avec des sonneurs et des chanteurs représentatifs de la scène léonarde, toutes générations confondues. Des "vieux" de **Klaskerien** aux petits jeunots de **Forzh Penaos**, sans oublier les sonneurs **Padellec** et **Pronost**, les chanteurs **Al Lae** et **An Hejer** ou les groupes **Diduell** et **Distro**... Croyez-moi si vous voulez, "Reuz à Brest Mêm'", c'est bien de la musique, pas du bruit !



FEST NOZ EN POHER

"Kan ha Diskan"

(Dastum Kreiz Breizh, Coop Breizh, CDDKB 02)

"Se mettre à l'école des aînés, afin de retrouver sans son style propre, l'âme de la tradition orale"... Le "la" est ici donné par **Francis Favreau**,



qui présente **"Fest Noz en Poher"**, un CD consacré au kan ha diskan, au "fest noz chanté". Les frères **Quéré, Annie Ebrel** et **Nolwen Le Buhé**, les frères **Dilasser**, **Marie Laurence Fustec** et **Brigitte Le Corre**... c'est la nouvelle génération des chanteurs et chanteuses qui est ici à l'œuvre, ***"sous le regard bienveillant de Manu Kerjean ou de Marcel Guilloux et sur les conseils d'Erik Marchand".*** Une nouvelle preuve, s'il en fallait, de l'étonnante vitalité de la scène traditionnelle bretonne. Un disque bienvenu.

JO FE RO

"Bal à Papa en Centre Bretagne"

(Escalibur, Coop Breizh, CD 873)

Un petit détour pour signaler le CD de JO FE RO, traduisez **Job, Félix** et **Robert**, trois joyeux compères qui animent depuis 20 ans force ***"Bals à Papa en Centre-Bretagne"*** mais ne répugnent pas à entrecouper leur répertoire musette de tranches "armoricaines". Du coup, **Dominique Jouve, Laurent Bigot, Olivier Urvoy, Erik Marchand** et **Annie Ebrel** n'ont pas hésité à leur filer un coup de main... Pas si mal.

Nicole PERY

Jospin vient de lancer une nouvelle périssoire à la mer. Est-ce une nouvelle péripétie? Le gouvernement nous a envoyé une députée périphérique et basque à Morlaix mener la énième enquête afin d'empêcher que notre langue ne périclite.

Le hasard faisant bien les choses, cela se passait la veille du congrès du PS. Peut-être craignait-on là-haut un genre d'inflammation du péritoine breton. La politique hasardeuse étant à l'honneur, nous nous risquerons jusqu'à hasarder que le dépôt de ses conclusions, juste après les élections régionales est tout aussi hasardeux pour eux que pour nous.

Plusieurs choses sont cependant certaines. Si la politique, comme toute chose, est périssable, en choisissant Nicole Pery, le PS construisait un beau péristyle à son congrès.

Par ailleurs, les invités n'ont pas utilisé de périphrases pour dire ce qu'ils pensaient à la charmante dame. "Êtes-vous venue ici pour changer le pansement ou pour penser le changement" interrogeait tout de go le président de Dastum. Tandis que celui de Div Yezh réclamait "la fin de l'hypocrisie et du cynisme".

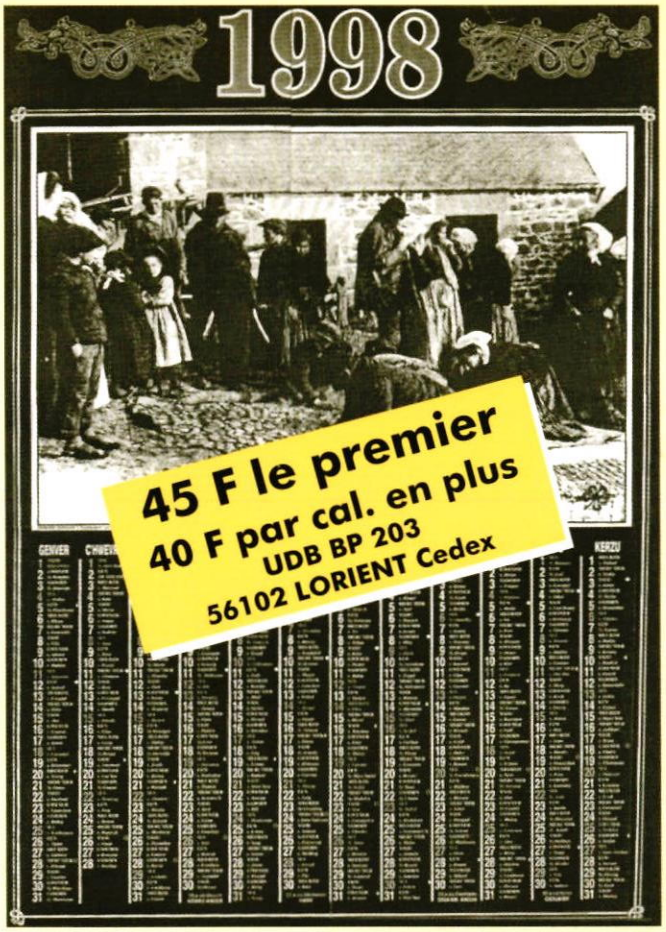
Tandis que nous observions le contraste entre la solidité du menhir abivien et la volubilité bidassoanique, nous apprenions au passage que dans sa grande bonté, le gouvernement n'avait pas été jusqu'à mettre le moindre euro dans l'affaire. Embarquée sur ce fragile esquif pour une destination périlleuse, Nicole accomplissait cependant son périple, sa mission gratuite, avec une sorte de sincérité désarmante. Elle a bien tracé le périmètre des avancées possibles, reste à savoir si beaucoup de députés de l'actuelle majorité sont prêt à périr pour ou avec elle !

Tous les domaines ont été évoqués, télévisuel et péritélévisuel, scolaire et périscolaire. Alors que les règlements moyenâgeux rendent toujours aussi difficile de passer les corps morts des Pompes Funèbres que les membres du corps enseignant d'un département à l'autre, pourra-t-elle soutenir la proposition faite de régionaliser le mammouth, de créer un service public de l'Éducation Nationale Bretonne, Rénové et Pluriel ?

Faute d'argent, pour faire bouger les périssodactyles qui nous gouvernent, la sincérité périodique, le charme basque et la force bretonne suffiront-ils ?

Al Louarn

Péristyle : *colonne décorant la façade d'un monument*
Périssodactyles : *Ordre des mammifères ongulés imparidigités (rhinocéros, etc)*



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- **Enezenn an Ervor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION cedex